



Fédération Française
du Sport Adapté



Guide de la participation

Décembre 2025



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

FDJ UNITED
FONDATION

cnsa
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

**malakoff
humanis**

Le mot du Président



Depuis plus de 50 ans, la Fédération Française du Sport Adapté s'engage résolument en faveur d'une société plus inclusive. Notre ambition est simple : être une fédération qui n'agit pas seulement pour ses sportifs, mais avec eux. Car qui mieux que les personnes concernées peuvent imaginer, construire et faire évoluer les projets qui les regardent ? Ce changement de paradigme, la FFSA le porte haut et fort.

Nous voulons mettre fin aux idées reçues : les personnes en situation de handicap ne sont pas uniquement des pratiquants. Elles sont pleinement capables – et souvent désireuses – de s'engager au-delà du terrain de sport. Elles peuvent participer activement à la vie associative et fédérale, à tous les niveaux : club, département, région et national.

C'est pour accompagner cet élan que nous avons créé, en 2022, l'Académie du Sport Adapté. Sa mission : recueillir les envies des sportifs, soutenir leur montée en compétences, mais aussi aider bénévoles et professionnels à adapter leurs pratiques, leurs outils et leurs organisations. L'objectif est clair : permettre à chacun d'occuper la place qu'il souhaite au sein de notre fédération.

Nous sommes aujourd'hui l'une des rares fédérations sportives à porter avec autant de conviction cette politique inclusive, en donnant une véritable place et une voix à nos sportifs. Et les résultats sont déjà visibles : à l'issue des dernières élections fédérales, un sportif siège désormais au comité directeur de la FFSA. C'est une fierté immense, et une preuve concrète que cette dynamique est non seulement possible, mais bénéfique pour tous.

Vouloir la participation est une chose ; la mettre en œuvre en est un autre. Nous savons que cela demande du temps, des ajustements, parfois des changements de fonctionnement. C'est pour accompagner ces évolutions que l'Académie du Sport Adapté a conçu ce Guide de la Participation. Vous y trouverez des repères, des conseils et des bonnes pratiques pour favoriser l'implication de nos sportifs dans toutes les dimensions de la vie fédérale.

J'encourage chacun – dirigeants, bénévoles, professionnels et sportifs eux-mêmes – à s'emparer de cet outil, à questionner ses habitudes et à adapter son environnement. La participation de nos sportifs est un formidable vecteur d'émancipation, d'épanouissement et de transformation collective. Ensemble, donnons-lui toute la place qu'elle mérite.

Marc Truffaut

Président de la Fédération Française du Sport Adapté

Sommaire :

Académie et participation	4
○ 1. L'Académie	5
○ 2. Comprendre la participation au Sport Adapté	7
○ 3. La participation c'est quoi ?	9
○ 4. Fondements théoriques de la participation	13
○ 5. Accompagner la participation	15
Construire la participation avec tous les acteurs du Sport Adapté	17
○ 1. Se préparer à des démarches de participation	18
○ 2. Prendre en compte la parole des sportifs	20
○ 3. Élu : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi	22
○ 4. Technicien : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi	24
○ 5. Sportif : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi	26
○ 6. Réinventer nos pratiques	28
Les familles de rôles de la participation	30
○ 1. Communicants	31
○ 2. Encadrement sportif	33
○ 3. Organisation et événements	35
○ 4. Membre d'un conseil consultatif des sportifs	37
○ 5. Membre d'un comité directeur	39
La participation comme processus	41
○ 1. Une démarche qui s'inscrit dans le temps long	42
○ 2. Evaluer la participation	45
○ 3. Participer au delà du sport	47
○ 4. Perspectives pour demain	48

L'ACADÉMIE ET LA PARTICIPATION



1. L'Académie

1.1. L'Académie : c'est quoi ?

L'**Académie du Sport Adapté** n'est pas une école ou un centre de formation au sens classique du terme. Il s'agit d'un **dispositif innovant** créé par la Fédération française du Sport Adapté (FFSA). D'abord lancé comme projet expérimental pendant ses trois premières années, ce programme **visé à transformer en profondeur la place des sportifs au sein de la fédération**.

L'**Académie a pour mission de favoriser l'engagement et la prise de responsabilité des personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles du spectre autistique (TSA)**. Elle s'inscrit dans une démarche forte : passer d'un mode où l'on « **travaille pour les sportifs** » à un mode où l'on « **travaille avec eux** ».

Son ambition premier est, **l'épanouissement** des sportifs, mais aussi le développement de leur **autodétermination**. Cela signifie qu'ils sont invités à participer pleinement et de manière structurée aux instances consultatives et décisionnelles, que ce soit au niveau des clubs locaux, des comités départementaux, des ligues régionales ou des organes fédéraux nationaux. Cette implication leur permet d'influer directement sur les orientations et les décisions qui concernent la vie de la FFSA.



L'Académie s'inscrit directement dans l'un des axes prioritaires du **projet fédéral 2022-2025, qui visait à « favoriser l'engagement des personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant des TSA dans la vie associative fédérale »**. Pour concrétiser cet objectif, la FFSA a créé **l'Académie du Sport Adapté** avec le soutien de la Fondation de la Française des Jeux United et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

L'Académie agit avec et pour les sportifs, mais également en partenariat avec les bénévoles, les professionnels salariés et les conseillers techniques fédéraux. **Elle a pour vocation de faire évoluer les pratiques institutionnelles**, en remplaçant un système de décisions « au nom des sportifs » par une démarche qui inclut directement les sportifs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques fédérales.

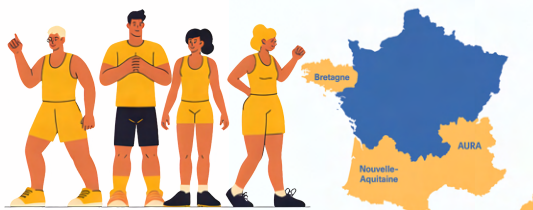
Son déploiement sur tout le territoire renforce cette dynamique : **la territorialisation de l'Académie au niveau régional permet de valoriser et d'accompagner les initiatives déjà menées localement**, tout en offrant un cadre structuré pour la participation active des sportifs, à chaque échelon.

1. L'Académie

1.2. L'Académie depuis septembre 2023 : des chiffres

159
sportifs

touchés par des
actions collectives
d'aller-vers.



264 sportifs

ayant formulé des envies
d'engagement.
Principalement des hommes
adultes issus des régions pilotes.

176
sportifs

dans un parcours
de montées en
compétences.



27 formations
organisées et
réparties sur 8
modules différents.

Formation
ambassadeurs

Formation AQSA

Formation officiels

Formation dirigeants

Formation FALC

Formation
Femmes et Sports

Stage "ma fédé, ma
place"

Formation journal

60
bilans

de compétences
réalisés auprès de
sportifs engagés.



41
actions

de soutien au
fonctionnement
d'instances :
Conseil participatif
des sportifs et
comités directeurs.



2. Comprendre la participation au Sport Adapté

2.1. Pourquoi mettre en place une démarche de participation au Sport Adapté ?

La Fédération française du Sport Adapté est créée en 1971. Elle est une des seules fédérations sportives impliquée dans le champ de l'intervention sociale. Innovante et engagée, elle se saisit aujourd'hui d'enjeux participatifs pour se transformer avec et pour les sportifs, mais aussi avec tous les acteurs impliqués.

Ainsi, mettre en œuvre une démarche de participation au Sport Adapté :

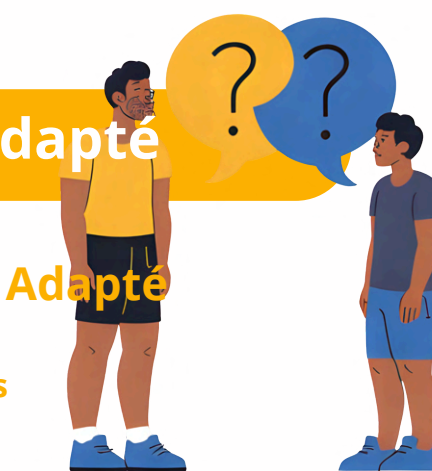
- Répond directement aux aspirations et aux revendications de sportifs à pouvoir, eux aussi, se former et prendre des responsabilités au sein du mouvement sportif qui les concerne.
- S'inscrit en cohérence avec les valeurs et objectifs du projet fédéral 2023-2025 du Sport Adapté. Ce dernier visait notamment à « favoriser l'engagement des personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des TSA, dans la prise de responsabilité au sein de la vie associative fédérale ». Ce projet ambitionnait de susciter l'exercice plein et entier de leur citoyenneté, « selon l'expression de leur choix ».
- Résulte d'une mesure d'impact, réalisée en 2021, soulignant que certains sportifs en situation de handicap sont déjà engagés dans la vie associative et souhaitent l'être davantage.
- Enfin, cette démarche participative prend racine dans les pratiques de certains salariés de clubs, comités et ligues qui déjà et depuis plusieurs années, soutiennent, accompagnent et outillent la participation de sportifs.



“Nous, on veut faire du sport et s’occuper du sport.”
Des journalistes du Sport Adapté

L'Académie du Sport Adapté, parce qu'elle s'inscrit dans une démarche de participation, reconnaît les savoirs des sportifs, recueille leurs envies et attentes et définit, avec les acteurs premiers concernés et impliqués, des stratégies/dispositifs pérennes pour soutenir leur montée en compétences, leur épanouissement et leur implication au sein de la Fédération française du Sport Adapté ; et cela dans une logique de développement social et d'innovation.

2. Comprendre la participation au Sport Adapté



2.2. Les bénéfices pour chacun des acteurs du Sport Adapté

S'engager dans une démarche de participation induit des bénéfices pour tous les acteurs :

Les Sportifs expriment leurs envies, se sentent entendus. Ils développent des compétences psychosociales et techniques ; certaines préexistantes mais peu visibles au préalable, sont mises en avant. Ils gagnent en confiance, perçoivent leur utilité sociale, s'épanouissent. Ils créent du lien, se sentent légitimes aux places qu'ils occupent.

Les élus : quand on s'engage dans le Sport Adapté, en tant qu'élu, on vise l'épanouissement et l'émancipation des sportifs. Leur permettre de participer aux instances, c'est à la fois mieux entendre leurs attentes et bénéficier de leurs contributions, évoluer dans ses pratiques de dirigeants.

Les techniciens estiment que les démarches participatives ont un impact positif sur leurs pratiques. Ils changent de posture professionnelle et développent de nouvelles actions : ils sont plus à l'écoute des sportifs. Ils anticipent, planifient des actions, inventent et créent des outils et supports, non plus seulement pour les sportifs mais, avec eux, le plus souvent possible. Ils accompagnent les sportifs dans leur engagement et se voient allégés de certaines tâches qu'ils partagent désormais avec des sportifs formés et compétents.



La Fédération française du Sport Adapté : la participation des sportifs au sein de la FFSA ne permet pas seulement de respecter la loi. Elle comporte de multiples intérêts. Leur pleine implication permet d'améliorer la qualité des services en les alignant davantage sur leurs besoins, leurs envies, et leurs retours d'expériences. L'ouverture des espaces de la FFSA aux sportifs soutient leur épanouissement tout en renforçant la cohésion interne grâce à une meilleure connaissance mutuelle et à la création de liens solides entre toutes les parties prenantes. Elle positionne en outre la FFSA comme organisation pionnière et référence incontournable en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap.

3. Définir la participation



3.1. La participation : un droit et un devoir

La participation des personnes en situation de handicap (PSH) est **un droit**. Elle est définie et précisée dans des textes législatifs français et internationaux, et est associée aux notions de choix et d'égalité.



La convention internationale des droits des personnes en situation de handicap (CIDPH) de 2006, ratifiée par la France en 2010 : « demande aux états membres de prendre des mesures favorisant la participation des personnes en situation de handicap à la vie culturelle et récréatives, aux loisirs et aux sports (1). »

Selon **la loi 2005-102, du 11 février 2005**, les personnes en situation de handicap doivent avoir accès à une vie sociale et citoyenne complète.

La loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, « porte sur trois volets : développer la pratique du sport pour le plus grand nombre, rénover la gouvernance des fédérations sportives et assurer un modèle économique vertueux au secteur (2). »

Ainsi, la participation induit **l'accès, l'engagement et la contribution active des PSH**, tant aux décisions qui les concernent directement qu'à celles liées aux collectifs auxquels elles appartiennent de droit ou d'envie. Cette participation doit être impulsée et facilitée par l'Etat et les institutions qui ont pour impératif de s'adapter, de « s'accommoder » et de s'aménager. "Selon le modèle systémique interactionniste du Développement humain et du Processus de Production du Handicap (MDH-PPH), "la participation sociale d'une personne [...] résulte de l'interaction entre ses caractéristiques personnelles et l'environnement physique et social dans lequel elle vit" (3). On retrouve, en échos aux textes législatifs, l'idée que la participation dépend de l'individu considéré mais, aussi et surtout de l'environnement dans lequel il évolue.

3.2. La participation : définition

Joëlle Zask, explique que la participation s'inscrit dans un processus cyclique auto-renforçant où chaque phase produit des effets qui enrichissent les suivantes. Ces phases se déclinent ainsi :

- "Prendre part au groupe, c'est-à dire se sentir intégré ;
- Contribuer à son avancée en partageant ses ressources et en bénéficier par la réalisation de ses propres projets,
- Améliorer ses compétences" (Zask, 2020) (4).

Pour résumer la conception de cette philosophe Française, **participer, c'est : prendre part, apporter sa part, recevoir sa part.**

1 Stratégie nationale sport et handicap 2020-2025, p 5, article 30.

2 <https://www.vie-publique.fr/loi/279107-loi-2-mars-2022-democratiser-le-sport-en-france>

3 Fougeyrollas, P., Boucher, N., Fiset, D., Grenier, Y., Noreau, L., Philibert, M., Gascon, H., Morales, E. & Charrier, F. (2015). Handicap, environnement, participation sociale et droits humains : du concept d'accès à sa mesure.

4 Toulemonde, F., accompagnatrice à l'écriture : Molina, Y. (2024). Une échelle de participation à l'intervention sociale : fondements critiques et théoriques d'une intervention sociale participative. *Écrire le social*, 6(1), 47-61. <https://doi.org/10.3917/esra.006.0047>.

3. Définir la participation.

Dès lors qu'on évoque la participation, les notions de contribution et de bénéfices sont centrales et ont notamment retenu l'attention de **Sherry Arnstein**, en 1969. Cette sociologue Américaine **constatait que les participants à une structure collective**, qu'elle soit institutionnelle, locale ou politique, malgré leurs contributions et/ou les bénéfices reçus, **n'avaient que rarement un véritable pouvoir sur les décisions qui les affectaient**. Elle s'attela alors à construire un outil d'analyse des niveaux de pouvoirs sous la forme d'une échelle de participation à huit degrés, regroupés en trois grandes catégories, représentant une progression du non-pouvoir au pouvoir réel.



3.3 La participation : un défi majeur pour la FFSA

Ainsi, la participation des PSH place la **Fédération française du Sport Adapté** face à un **défi** majeur et continu : **s'adapter aux PSH et se transformer** en conséquence. Il s'agit d'apporter des réponses à la fois conceptuelles et pratiques, à deux questions centrales :

Qu'est-ce qui a freiné, empêché, la participation des sportifs au Sport Adapté et qu'est-ce qui la limite encore ?

Et comment cette fédération innovante se transforme, dans son organisation, ses normes, ses règles, ses représentations des handicaps, pour que chaque sportif qui le souhaite, puisse trouver sa place et se sentir légitime en tant qu'acteur du Sport Adapté, puisse gagner en compétences, ainsi que contribuer à, et décider pour l'organisation du Sport Adapté ?

Favoriser et soutenir la participation relèvent d'un processus long, qui se construit par étape. Un diagnostic partagé, mené avec des sportifs de conseils participatifs aux niveaux national, régionaux et départementaux, a montré qu'aujourd'hui la participation des sportifs au Sport Adapté **est majoritairement passive et symbolique** (niveau 1, 2, 3 et 4). L'Académie travaille avec tous les acteurs du Sport Adapté et selon les demandes des sportifs, à atteindre le **niveau 6 de co-construction**. (voir échelle ci-contre).





Participation visée par les sportifs et l'Académie.

Niveau maximum de la participation des sportifs aujourd'hui.

3. Définir la participation

3.4 Différentes facettes de la participation au Sport Adapté

La participation des PSH au Sport Adapté, via le dispositif Académie fait référence à des facettes variées d'implications :

Une implication concrète, pratique et technique :

Des sportifs participent à l'organisation d'événements sportifs : ils tiennent des buvettes, orientent les courses lors de championnats, arbitrent.

"J'ai appris à remplir la feuille de marque"(5).

Une implication militante :

Des sportifs revendiquent des droits à la parole, des formes de reconnaissances. Certains, ambassadeurs ou journalistes du Sport Adapté souhaitent faire connaître le Sport Adapté, interpeller des autorités territoriales, des structures et professionnels du médico-social, d'autres personnes en situation de handicap, la société civile. Ils souhaitent prouver que toute PSH, au même titre que toute autre personne, peut.

"Ambassadeur, ça me plaît, je veux montrer qu'on existe, qu'on n'est pas là pour faire pitié" (6).

Une implication sociale et relationnelle :

Cette forme d'implication est systématiquement appréciée par les sportifs lors des évaluations des formations. Ils participent, s'engagent et par ce biais, créent des liens, interagissent avec des acteurs variés, coopèrent, font communauté.

"Ça me permet de rencontrer de nouvelles personnes" (7).

Une implication cognitive et intellectuelle :

Les PSH apportent leurs expériences, compétences, savoirs d'usage et intelligence collective.

Ce rôle "m'a permis de me rendre compte que j'avais des idées qui peuvent aider les autres" (8).

Une implication décisionnelle, démocratique : (voter, débattre, délibérer, co-décider)

Des sportifs en situation de handicap font partie des comités directeurs de clubs, de comités, de ligues et de l'échelon national. Ils sont dirigeants. Certains sont membres de conseils participatifs. Ces instances s'apparentent aux conseils à la vie sociale (CVS) des structures médico-sociale.

"Les conseils participatifs, ça me permet de donner mon avis" (9).

Ces différentes formes de participations ne sont pas figées et ne s'excluent pas les unes les autres ; elles peuvent se cumuler. Elles s'inscrivent dans une dynamique cyclique évolutive.



5 Un sportif, le 25 février 2025.

6 Une sportive, le 14 octobre 2023.

7 Un sportif, le 16 décembre 2024.

8 Un sportif, le 21 mai 2025.

9 Une sportive le 11 décembre 2024.

4. Fondements théoriques de l'Académie

4.1. Education populaire, pédagogies actives et pédagogies sociales



L'Académie du Sport Adapté s'inspire du mouvement d'Éducation Populaire et de démarches spécifiques qui lui sont liées telles que la pédagogie active et la pédagogie sociale. Selon **Christian Verrier**, maître de conférences en sciences de l'éducation, l'Education Populaire est une forme d'éducation qui vise à : "faciliter l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer la conscientisation, l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté, en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages."

Il s'agit alors, pour l'Académie qui s'en inspire :

- De reconnaître à toutes personnes, en situation de handicap ou non, adulte ou non, **des compétences et des capacités à apprendre, décider** pour elles-mêmes et pour les groupes auxquels elles appartiennent,
- De s'appuyer sur leurs envies et savoirs préalables.

La **pédagogie active** est une **approche éducative** fondée sur le principe que l'apprentissage est plus efficace lorsque l'apprenant :

- Agit,
- Expérimente en situation réelle.
- Participe activement.
- Réfléchit sur ses actions, plutôt que lorsqu'il reçoit passivement des savoirs.
- Coopère avec des pairs.
- Apprend en s'amusant.

L'Académie du Sport Adapté s'inspire également de démarches **"d'aller vers"** couramment usitées par les acteurs de la pédagogie sociale. Les démarches d'aller-vers sont des pratiques d'intervention sociale extra institutionnelles induisant un déplacement de professionnels vers un public cible afin de :

- De créer des liens, des interconnexions, des relations,
- De faire émerger des envies individuelles et collectives,
- De tendre à des passages à l'action, individuels et/ou collectifs.

Ces pratiques se distinguent d'interventions sociales plus traditionnelles qui se présentent tel un guichet auprès duquel des personnes en demande vont se voir proposer un panel de réponses pré pensées. Dans une démarche d'aller vers, l'intervenant social, immergé dans un environnement spécifique (clubs de sports par exemple), crée des liens, **ne présuppose pas, au préalable, des besoins et envies des uns et des autres, mais construit autour des demandes émergentes** spontanées, de ce qui fait commun, et ce, avec et pour les premiers concernés.



4. Fondements théoriques de l'Académie

4.2. Des démarches participatives inspirantes

L'association Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor est une association au service de personnes en situation de handicap. Elle gère une cinquantaine de services en Côtes d'Armor. La notion de participation des personnes concernées est au cœur de ses réflexions et pratiques. "Des personnes accompagnées siègent au conseil d'administration avec voix délibérative"(10). Certaines sont membres du conseil à la vie sociale, du comité de pilotage, d'autres animent des groupes de travail sur des thématiques variées. Pour faciliter cette participation, l'association se transforme : les statuts associatifs ont été modifiés, le recours au FALC et aux pictogrammes systématisé, la durée comme le langage usité lors des réunions ont été adaptés.

ATD QUART MONDE est un mouvement international non- gouvernemental. Ses acteurs militent et agissent contre la pauvreté. Ils mettent en œuvre des recherches participatives sur des thématiques variées : "mieux connaître les besoins de parents en situation de grande pauvreté pour accompagner le bien grandir de leur(s) enfant(s)", "réussir la participation de tous", définir les situations de pauvreté. Ils reconnaissent et s'appuient, sur les savoirs d'expériences des acteurs concernés et impliqués autour de ces thématiques. Pour ce faire, ils adaptent les démarches d'aller-vers, les modes de communication, les animations de collectifs, l'environnement et les pratiques.

Agnès D'Arippe et al. (11) ont mis en œuvre et évalué une démarche de formation inclusive et participative, entre 2018 et 2020. Trois duos constitués d'un enseignant/chercheur et d'une personne en situation de handicap mental ont été formés sur un an et avaient, dans ce cadre, à co-construire une intervention de 3 heures devant des étudiants d'un institut de santé sociale, sur le handicap. Cette expérience a montré que les membres de chaque duo avaient "pris part, apporté une part et bénéficié". Les personnes en situation de handicap, en jouant un nouveau rôle, notamment celui de sachant (rôle qui leur est très rarement donné dans la société), se sont interrogés "sur ce qu'elles sont, ce qu'elles vivent et sur le rôle que joue la société dans leur situation de handicap" (13). Cette expérience émancipatrice a renforcé durablement le pouvoir d'agir des personnes concernées et a modifié les rapports de pouvoirs existants.

Ces démarches résonnent avec l'Académie. Elles **soulignent la nécessité**, lorsqu'on s'engage dans une démarche participative, **de travailler avec les premiers concernés, mais aussi avec tous les acteurs impliqués**, afin de transformer et accommoder les institutions, les normes et les représentations, les rapports de pouvoirs, les instances, les supports, comme les outils.

10 : https://www.unapei.org/article/impliquer-les-personnes-accompagnees-dans-la-gouvernance-associative/?utm_source=chatgpt.com

11 : Enseignante chercheuse en sciences de l'information et de la communication au sein de l'équipe Handépas (handicap, autonomie et développement de la participation sociale) de l'université catholique de Lille.

5. Accompagner la participation

5.1. Quantifier les envies et demandes d'accompagnement



264 sportifs
ont formulé des demandes et envies
d'engagement.

Dans le cadre d'une mesure d'impact social de l'Académie, réalisée en 2025, **une enquête auprès des professionnels de la fédération souligne que selon la majorité d'entre eux :**

15% des sportifs
souhaitent s'engager plus
fortement dans la vie de
la fédération.

Les sportifs rencontrés formulent des demandes diversifiées d'engagement :

- arbitres,
- entraîneurs,
- ambassadeurs,
- membres de conseil consultatif de Sportifs.

**4 rôles les plus
recherchés**



**61% des
sportifs**
souhaitent
s'engager dans
l'encadrement.

**48% des
sportifs**
souhaitent
s'engager dans la
communication.

5. Accompagner la participation



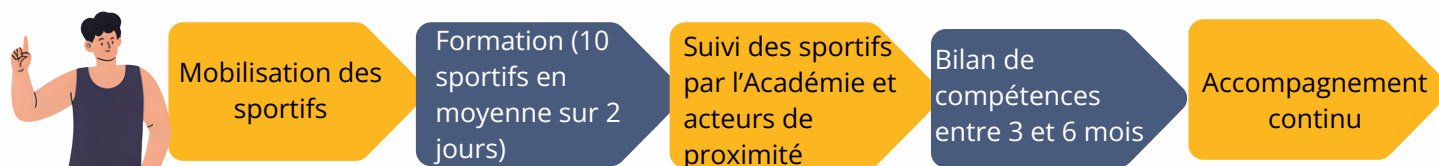
5.2 Les parcours d'accompagnement

Les accompagnements individuels et collectifs sont au cœur des pratiques de l'Académie. Ils sont fait au plus près des personnes concernées, de leurs demandes et envies de participation avec tous les types d'acteurs de la FFSA. Les intervenants, peuvent adopter plusieurs postures d'accompagnement telles que définies par les travaux de Guy Le Bouëdec et Philippe Meirieu :

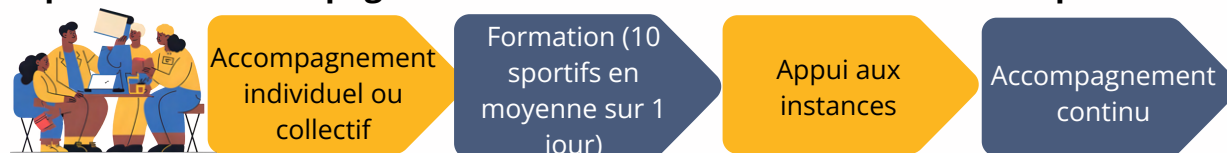
- **Des postures de cadrage** : fixer des règles et des repères, baliser.
- **Des postures de soutien** : écouter, faire avec, aider à faire des choix éclairés, rassurer, apaiser, sécuriser, donner confiance, valoriser, encourager, soutenir l'autonomie (exemple organiser les transports, faire les déplacements avec si besoin).
- **Des postures de magister et de pédagogue** : transmettre des savoirs et accompagner l'appropriation, réactiver des souvenirs.
- **Des postures de partenaire** : construire et adapter avec les personnes concernées et impliquées.
- **Des postures de régulation** : maintenir l'équilibre d'un groupe, veiller à la prise en compte des besoins de chacun sans stigmatisation.
- **Des postures de médiation** : faciliter la communication, soutenir, distribuer les prises de paroles, veiller à l'équilibre des participations, apaiser ou déjouer les enjeux de pouvoirs.
- **Des postures de facilitation** : encourager la participation, adapter le contexte collectif afin que chacun se sente légitime à être présent et à prendre la parole.

On distingue deux types de parcours d'accompagnements :

Des parcours d'accompagnement de sportifs en demande d'engagement :



Des parcours d'accompagnement et actions de soutien à la mise en place d'instances :



Les accompagnements individuels sous-tendent un investissement considérable. Pour exemple, en Bretagne, 45 sportifs ont bénéficié de 7,5 entretiens individuels en moyenne, en 12 mois. Ces entretiens cumulés équivalent, en moyenne et par an, à 4,5 heures par personne. Le plus souvent, les intervenants de proximité ne comptabilisent pas ces temps d'accompagnement individuels dans leur temps de travail.

CONSTRUIRE LA PARTICIPATION AVEC TOUS LES ACTEURS DU SPORT ADAPTE



1. Se préparer à des démarches de participation

1.1. Une préparation progressive



Mettre en place une démarche de participation ne s'improvise pas. Elle nécessite une préparation progressive, qui requiert à la fois la clarification du cadre, la mobilisation des acteurs, un accompagnement et surtout l'écoute des sportifs.

Un cadre légal et institutionnel :

Comme évoquée précédemment, la démarche s'inscrit dans la continuité de la loi de 2005 et des axes stratégiques 2022-2025 de la FFSA, en reconnaissant la valeur des compétences des sportifs et leur participation pleine et entière à la vie fédérale.

Un intérêt et une motivation : mobiliser l'ensemble des acteurs et constituer un « groupe pilote » :

Toute démarche de participation naît d'un besoin ou d'une envie partagée.

Une démarche de participation ne peut reposer sur une seule catégorie d'acteurs : elle doit s'appuyer sur la complémentarité de plusieurs parties prenantes :

- **Les élus**, garants des projets et de leur continuité. Leur implication est essentielle pour donner une légitimité institutionnelle à la participation.
- **Les professionnels du Sport Adapté**, en lien direct avec le terrain et les sportifs. Leur rôle est central dans la mise en pratique des actions et l'accompagnement au quotidien.
- **Les personnes en situation de handicap** sont les premières concernées par la démarche. Leur parole est indispensable pour exprimer envies, attentes et besoins. Elles contribuent également à la conception d'outils adaptés grâce à leurs savoirs d'expérience.



L'équipe Académie, intervient comme soutien et ressource (mise à disposition d'outils, conseils méthodologiques, accompagnement des projets), toujours dans une logique de valorisation et de mise en avant de la participation des sportifs au sein de la FFSA. Un état des lieux de la participation au sein du territoire est préconisé. Ce diagnostic initial permet de comprendre la situation du territoire vis-à-vis de la participation : quelles initiatives existent déjà ? Quelles sont les forces/leviers, les freins, les envies locales, les alliés potentiels ? Cet état des lieux peut se faire via des entretiens individuels et/ou collectifs, des questionnaires ou des observations, et peut être réalisé avec le soutien de l'équipe Académie nationale.

1. Se préparer à des démarches de participation

1.2 Exemple d'étapes à suivre pour mettre en place une démarche de participation



C'est en croisant les expertises de chacun, institutionnelles, professionnelles et expérientielles, **que l'on peut construire une démarche solide**, fondée sur un langage commun et enrichie des idées de tous.

La participation doit être construite à partir des envies des sportifs et non imposée. Il s'agit de créer des espaces d'expression où ils puissent partager librement leurs attentes, dans un climat d'écoute attentive et bienveillante, sans jugement.

1

Réaliser un état des lieux de la participation : identifier les initiatives locales, les sportifs déjà engagés et des alliés.

Recueillir les envies des sportifs

2

3

Mobiliser tous les acteurs concernés et motivés pour coconstruire des formations adaptées, participatives et dynamiques en répondant aux envies des sportifs.

Accompagner et suivre les sportifs dans leur parcours de formation.

4

5

Evaluer de manière itérative.

2. Prendre en compte la parole des sportifs

2.1 Ça fonctionne !

Prendre en compte la parole des sportifs, ne signifie pas uniquement **“leur donner la parole”** mais que cette parole doit être écoutée, comprise et prise en compte dans les décisions et dans les projets. Cela suppose une **posture d’ouverture** de la part des professionnels et des élus : accepter que le sportif exprime un avis qui peut surprendre, bousculer ou mettre en lumière des besoins auxquels nous n’avions pas pensé. Être attentif à cette parole, c’est reconnaître que chaque expression a de la valeur et mérite d’être entendue.



Les moments informels sont particulièrement propices aux échanges : entre deux activités, pendant un repas, au cours d’une balade... C’est souvent lorsque les sportifs sont détendus qu’ils osent exprimer leurs idées, leurs envies ou leurs ressentis.

Des actions comme les randonnées de l’Académie ou les événements sportifs sans compétition favorisent également cette prise de parole. Il est toutefois important d’en informer les sportifs à l’avance.

Créer des occasions pour s’exprimer est essentiel, mais cela doit s’accompagner d’une véritable posture d’écoute.



Préparer des questions (par exemple sous forme de grille d’entretien) peut aider, mais il est tout aussi important de laisser la **liberté à la discussion**, de sortir du cadre prévu.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer la force d’une simple rencontre informelle ou d’une conversation spontanée, qui peut suffire à faire émerger des idées riches et pertinentes.

Le respect du rythme et du contexte est à prendre en compte, ne pas chercher à orienter la parole mais à laisser les sportifs s’exprimer à leur rythme, avec leurs mots, leurs priorités. Cela peut demander, certes de la patience, mais garantit une expression plus authentique.



2. Prendre en compte la parole des sportifs

2.2 Exemple de modalités pratiques : des outils concrets

- **La trame d'entretien individuel** (Annexe 1)

Outil d'appui privilégié pour aller vers les sportifs, questionner leurs attentes, leurs envies, les freins (difficultés) qu'ils rencontrent. Lors de ce temps d'échange il sera préférable d'instaurer un climat de confiance, poser des questions ouvertes, favoriser le récit d'expériences, utiliser des situations concrètes pour illustrer les questions. Ces entretiens peuvent être conduits par un CTF, un élu, ou un bénévole.



- **L'Action « porteur de parole »** menée lors d'événements sportifs (Annexe 2)

- **La mise en place de stands dédiés**

- **Le stage « Ma fédé, ma place »** (Annexe 3)

Ce stage est une action favorisant la participation de l'ensemble des acteurs du Sport Adapté. **Il permet de rassembler élus, sportifs et professionnels** afin d'échanger, de partager leurs expériences, de recueillir les envies d'engagement et d'évolution, mais aussi d'identifier les freins et leviers à la participation.

Il contribue également, à une meilleure compréhension du fonctionnement d'une organisation comme la FFSA, et à la découverte des différents rôles possibles au sein du Sport Adapté.

Dans le cadre de l'Académie du Sport Adapté et dans une logique de participation, le stage « Ma fédé, ma place » représente une étape clé.



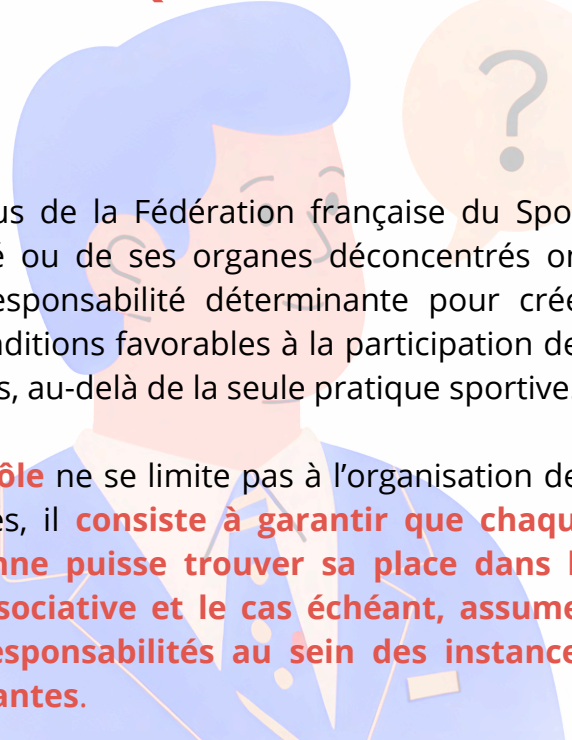
Les objectifs de ce stage sont les suivants :

- Apprendre à mieux se connaître et à mieux connaître les autres afin de progresser collectivement.
- Trouver sa place au sein d'un groupe, prendre conscience de son appartenance et favoriser la création de liens.
- Comprendre le fonctionnement de l'organisation associative et fédérale.
- Découvrir les différents rôles possibles dans le Sport Adapté.
- Identifier ses capacités et compétences actuelles, ainsi que celles à développer, notamment au travers des entretiens individuels.
- Élaborer son propre parcours de formation.



3. Élus : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi

3.1. Élus : Quel est mon rôle ?



Les élus de la Fédération française du Sport Adapté ou de ses organes déconcentrés ont une responsabilité déterminante pour créer les conditions favorables à la participation des sportifs, au-delà de la seule pratique sportive.

Leur rôle ne se limite pas à l'organisation des activités, il **consiste à garantir que chaque personne puisse trouver sa place dans la vie associative et le cas échéant, assumer des responsabilités au sein des instances dirigeantes.**

En premier lieu, les élus doivent être garants d'un environnement sécurisant, accessible et inclusif, afin que chacun puisse exprimer ses idées et participer à la vie démocratique de la fédération.

Cette participation implique des adaptations : la lisibilité et l'accessibilité des informations, des outils de communication et la mise en place d'espaces d'échanges adaptés aux profils de chacun.

Ils ont également pour mission de **donner des moyens concrets favorisant la participation.** Cela suppose d'identifier clairement les rôles et missions des bénévoles et techniciens de leurs associations, (notamment les rôles et missions liées à l'Académie), de valoriser les compétences individuelles et de soutenir des parcours d'engagements adaptés aux envies de chacun (bénévoles et techniciens).

Les élus doivent en outre soutenir et accompagner les demandes, initiatives et projets favorisant la participation, qu'ils émanent des sportifs eux-mêmes, des techniciens ou des bénévoles. Cette posture d'écoute et de soutien, favorise la confiance et incite à un engagement et une participation plus durable.

Au-delà de ce soutien, **les élus doivent être eux-mêmes à l'initiative**, en ouvrant des espaces de consultation, en proposant des démarches de co-constructions ou en créant des dispositifs qui encouragent l'expression et la prise de responsabilité des sportifs.

Ils sont aussi **responsables de la déclinaison des orientations fédérales sur leur territoire.** Cela implique de veiller à ce que les objectifs nationaux en faveur de la participation soient traduits en actions locales et concrètes, et de garantir que le territoire offre aux sportifs des opportunités de s'impliquer et de participer.

Enfin, les élus portent une responsabilité centrale : **assurer la juste place des sportifs dans les instances dirigeantes**, en favorisant et prônant la mixité. Cette place ne doit pas être symbolique, mais véritablement contributive, permettant aux sportifs de peser dans les choix et d'être représentés dans la gouvernance.

Il est toutefois important de rappeler que si l'Académie nationale constitue une ressource et un partenaire stratégique pour les élus, il revient aux élus d'initier et de développer une Académie sur leur territoire. C'est en prenant cette responsabilité que les élus peuvent réellement donner corps à la participation locale et garantir une cohérence entre l'ambition nationale et les réalités de terrain.

3. Élus : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi

3.2. Elus : En quoi l'Académie peut m'être utile ?



L'Académie du Sport Adapté constitue **un outil précieux pour les élus** souhaitant renforcer la participation des sportifs sur leur territoire. Elle leur offre un accompagnement structuré et des ressources afin de traduire les ambitions fédérales en actions locales adaptées.



En premier lieu, **l'Académie permet** d'accompagner les élus dans l'identification et la réponse à leurs besoins. Qu'il s'agisse **d'adapter des outils pour les comités directeurs, de concevoir des formations accessibles ou de mettre en place des démarches participatives.**



Elle constitue également **un espace de ressources et de partage d'expériences**, où les élus peuvent s'inspirer de pratiques mises en œuvre ailleurs, échanger avec d'autres acteurs et bénéficier d'outils concrets pour favoriser la participation des sportifs.



L'Académie favorise également **la création de temps de rencontres mixtes, réunissant sportifs, techniciens et bénévoles.** Ces moments, tels que les stages "Ma fédé, ma place" ou des formations conjointes, permettent de croiser les regards et de construire des réponses plus inclusives, ensemble.



Enfin, l'Académie accompagne **la mise en place de conseils participatifs de sportifs** sur les territoires. Ces instances représentent un levier essentiel pour donner la parole aux sportifs, recueillir leurs propositions et leur permettre d'être acteurs des décisions locales. Elles constituent un véritable relais démocratique, renforçant la légitimité et l'ancrage des actions menées.



4. Techniciens : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi

4.1. Techniciens : Quel est mon rôle ?

Les **Conseillers Techniques Fédéraux (CTF)**, grâce à leur expertise et leur connaissance fine du terrain, **constituent des acteurs incontournables pour le développement de l'Académie**, et plus largement, pour la mise en œuvre de la participation des sportifs. Leur rôle est d'opérationnaliser les objectifs définis au niveau fédéral en les traduisant en actions concrètes sur chaque territoire.

À la fois experts, formateurs, accompagnateurs et facilitateurs, les CTF soutiennent les sportifs dans leur parcours d'engagement. Ils les rassurent, les guident et les aident à trouver leur place, en proposant des accompagnements individualisés répondant à leurs besoins et à leurs envies.

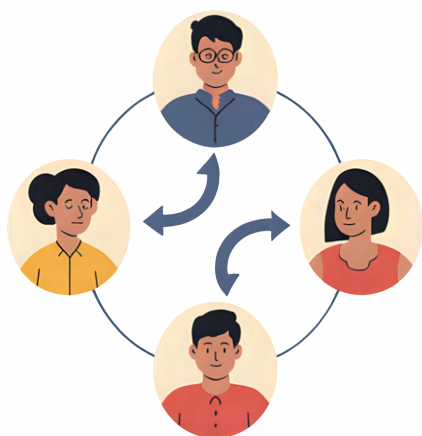


Les CTF s'inscrivent dans une démarche proactive : **ils vont vers les sportifs pour recueillir leurs attentes, leur envie d'engagement et faciliter leur implication dans la vie associative.**

Leur action passe par l'adaptation de l'environnement afin de lever les freins à la participation : aménagement des espaces, outils pédagogiques accessibles, organisation de temps de rencontre et de formations adaptées. **Ils jouent également un rôle clé de sensibilisation** auprès de l'ensemble des acteurs—bénévoles, dirigeants, partenaires—pour souligner l'intérêt et la richesse d'accueillir des sportifs dans les instances, les projets ou les formations.

Tout comme les élus, ils sont moteurs dans la dynamique de l'Académie, impulsant sa mise en œuvre, proposant des initiatives et agissant comme relais auprès des instances dirigeantes. Leur action contribue à faire reconnaître la plus-value apportée par la participation des sportifs, tant pour ces derniers que pour les projets et les associations.

Enfin, les **CTF sont responsables de la mise en œuvre du plan d'actions territorial**, qui traduit en mesures concrètes le plan de développement territorial et les orientations fédérales. À ce titre, **ils jouent un rôle central pour s'assurer que la promotion de la participation des sportifs devienne une réalité sur le terrain.**



La réussite de la participation des sportifs repose sur la synergie entre élus et techniciens. Les élus fixent le cadre et portent la vision, tandis que les CTF assurent la traduction opérationnelle et le lien direct avec les sportifs. Ensemble, ils créent un écosystème où la parole des sportifs trouve un espace d'expression et d'impacts.

4. Techniciens : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi

4.2. Technicien : Comment m'y prendre dans l'Académie ?

L'étape préalable consiste à **recueillir la parole des sportifs** afin de comprendre leurs envies, besoins et attentes. L'Académie du Sport Adapté met à disposition des outils imagés et adaptés qui facilitent l'expression de chacun, quel que soit son niveau de communication. Cette écoute est indispensable pour créer des actions qui favorisent réellement l'épanouissement et l'engagement des sportifs.

Une fois ces envies identifiées, le CTF peut déployer plusieurs leviers :

1. Conception et animation de formations :

En lien avec l'Académie nationale et les académies territoriales, **le CTF conçoit des contenus pédagogiques adaptés aux sportifs**, bénévoles, dirigeants. Il anime ou participe à des formations, ateliers ou conseils participatifs, en partageant son expertise sur les spécificités du handicap mental, psychique ou des TSA et sur les méthodes d'encadrement propres au Sport Adapté.



2. Accompagnement et tutorat :

Le CTF assure un suivi individualisé, en agissant comme mentor pour les sportifs et élus engagés dans les parcours de l'Académie. Il les conseille, les guide et les aide à concrétiser leurs projets. Il **apporte également un soutien technique et méthodologique** pour l'adaptation des activités et la résolution de situations spécifiques.

3. Veille et capitalisation :

Il **identifie et diffuse les bonnes pratiques issues du terrain** ou de la recherche, et **contribue à l'enrichissement des outils, des supports et des méthodes pédagogiques de l'Académie**, en fonction des évolutions scientifiques et des réalités locales. Il s'inscrit dans une démarche de mutualisation.



4. Coordination entre terrain et Académie :

Véritable relais d'information, **le CTF fait circuler les contenus de l'Académie vers les clubs et associations**, tout en faisant remonter les besoins du terrain. Ce double mouvement garantit l'adéquation entre les objectifs nationaux et les réalités locales.

5. Évaluation et amélioration continue :

Enfin, **il participe au suivi de l'impact des actions de l'Académie** et propose les ajustements nécessaires pour renforcer l'efficacité des dispositifs.

5. Sportifs : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi



5.1. Sportifs : Quel est mon rôle ?

Avec la création de l'Académie, **les sportifs sont invités et encouragés à devenir des acteurs à part entière de la Fédération française du Sport Adapté**, avec des rôles majeurs multiples et diversifiés, notamment :

Témoignage et changement de regard :

Les sportifs de l'Académie contribuent à changer le regard de la société sur le handicap. Leurs performances et leur engagement démontrent les capacités des personnes en situation de handicap et favorisent une meilleure inclusion. Un sportif de haut niveau de la FFSA a, par exemple, exprimé comment le Sport Adapté a changé son propre regard sur son handicap et lui a permis de répondre aux moqueries.

Implication dans la vie fédérale :

L'Académie vise à passer de l'idée de "travailler pour les sportifs" ou "à leur place", à "travailler avec les sportifs".

Cela implique que les sportifs sont invités et entendus dans leurs envies de s'impliquer dans la prise de décisions, l'organisation d'événements, et le développement de la fédération.

Accompagnement et mentorat :

Les sportifs plus expérimentés peuvent jouer un rôle de mentor auprès des plus jeunes ou des nouveaux venus, partageant leurs expériences et les aidant à s'intégrer et à progresser.

Participation à des projets :

L'Académie met en place des projets où les sportifs peuvent être directement impliqués, contribuant à l'évolution de la pratique et à la mise en place de nouvelles initiatives.

Représentation :

Les sportifs de l'Académie peuvent être amenés à représenter le Sport Adapté lors d'événements, de compétitions ou auprès des institutions, portant haut les couleurs de leur discipline et de leur fédération.



L'Académie du Sport Adapté vise à **donner aux sportifs en situation de handicap une voix et un rôle actif dans le développement et la promotion du Sport Adapté**, renforçant ainsi leur **autonomie**, leur **confiance en soi** et leur **épanouissement global**.

5. Sportifs : mon rôle et les possibilités qui s'offrent à moi

5.2. Je suis sportif, je sais que je veux m'engager : Comment m'y prendre ?

Si un référent Académie est présent dans mon territoire je peux le contacter directement sinon, je contacte l'Académie nationale.

Je peux le **contacter** pour échanger sur le rôle que je souhaite occuper. Cet échange **permet de recueillir mes envies**. C'est un temps pour parler de **ce que je fais** déjà au Sport Adapté, de **ce que j'aimerais** faire davantage, de **mes rêves**, mais aussi de **mes besoins**.



Après le recueil de mes envies :
Le référent Académie **me proposera un accompagnement pour m'aider à concrétiser mon projet**.

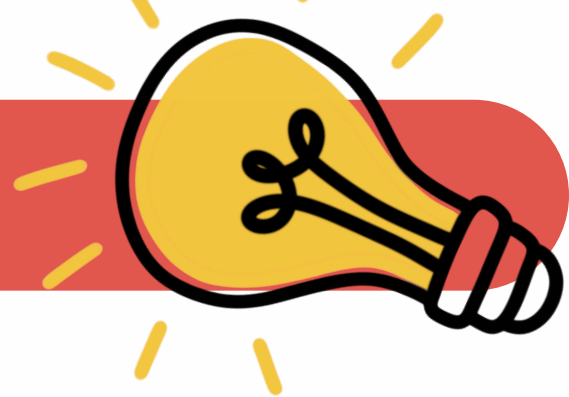
Je pourrai **suivre une formation adaptée** à mon rôle (exemple : ambassadeur, officiel, journaliste, dirigeant, etc.).



Un **suivi régulier** sera assuré pour :

- **Répondre** à mes besoins,
- **M'aider** à surmonter mes difficultés,
- **M'encourager** dans mes différentes missions,
- **Identifier** mes compétences.

6. Réinventons nos pratiques !



On l'a vu plus avant, s'engager dans une démarche qui favorise et soutient la participation de tous, induit des transformations institutionnelles : de nouvelles organisations, l'évolution de normes, de règles, de représentations mais aussi de pratiques. Certaines formations ont ainsi été revisitées, accommodées afin de devenir accessibles aux sportifs en situation de handicap.

Pour exemple, l'Académie du Sport Adapté a travaillé à la reconstruction de deux formations emblématiques du Sport Adapté : la formation des nouveaux salariés et la formation femmes et Sports. L'Académie du Sport Adapté s'est saisie de ces formations afin de travailler à favoriser l'intégration, la participation comme l'émancipation de tous et toutes. Elle a tenté de décroisonner les acteurs, s'est efforcée d'adapter et mutualiser les outils et supports.

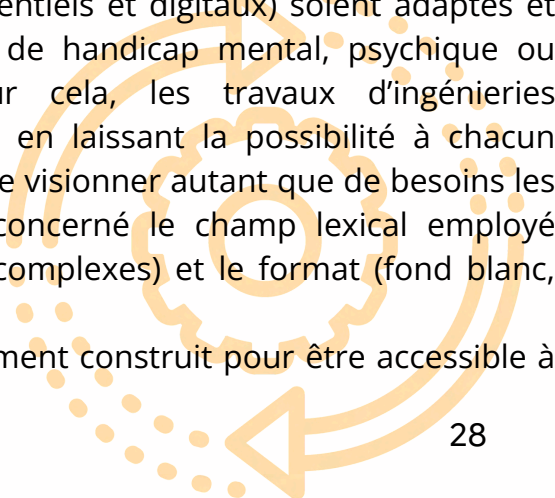


6.1. Les Fonda'mentaux

Historiquement, la FFSA proposait une formation à destination des nouveaux salariés issus des CDSA ou des Ligues, et avait pour objectif de comprendre et de s'appropriier les dispositifs réglementaires et opérationnels de la FFSA. En 2024, la FFSA a eu la volonté de revoir cette formation afin qu'elle puisse s'adresser à tout nouvel acteur du Sport Adapté, pas seulement les professionnels, mais aussi les bénévoles.

Afin de s'inscrire dans cette dynamique de développement de la participation des sportifs, ce nouveau dispositif de formation, appelé les "Fonda'mentaux du Sport Adapté" est entièrement conçu afin que l'ensemble des modules de formations (présentiels et digitaux) soient adaptés et accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles du neurodéveloppement. Pour cela, les travaux d'ingénieries pédagogiques ont pris en compte les besoins des sportifs en laissant la possibilité à chacun d'avancer à son rythme, en incluant des options permettant de visionner autant que de besoins les contenus de formations. Les adaptations ont également concerné le champ lexical employé (privilégier les phrases simples et courtes, définir les mots complexes) et le format (fond blanc, visuels épurés).

Il s'agit là, d'un des premiers dispositifs de formation entièrement construit pour être accessible à tous répondant ainsi au cadre légal évoqué précédemment.



6. Réinventons nos pratiques !



6.2. La formation Femmes et Sports (Annexe 4)

La formation Femmes et Sport répond à une injonction légale édictée par le Ministère chargé des Sports, par l'Agence Nationale du Sport, le Haut Conseil de l'Egalité, le secrétariat chargé de l'égalité entre femmes et hommes. Les ligues et comités du Sport Adapté se saisissent des enjeux d'égalité et de parité en déclinant des actions différentes, indépendantes les unes des autres. La formation femmes et sport revisitée par l'Académie correspond à une journée de travail entre femmes du Sport Adapté (salariées, élues, femmes bénévoles et sportives).

Objectifs de cette formation :

- Se sentir appartenir à un groupe,
- Prendre conscience de stéréotypes et préjugés liés à la condition féminine,
- Se sentir libre d'exprimer ses besoins et envies de femmes,
- Commencer à répondre collectivement aux envies ayant émergés.



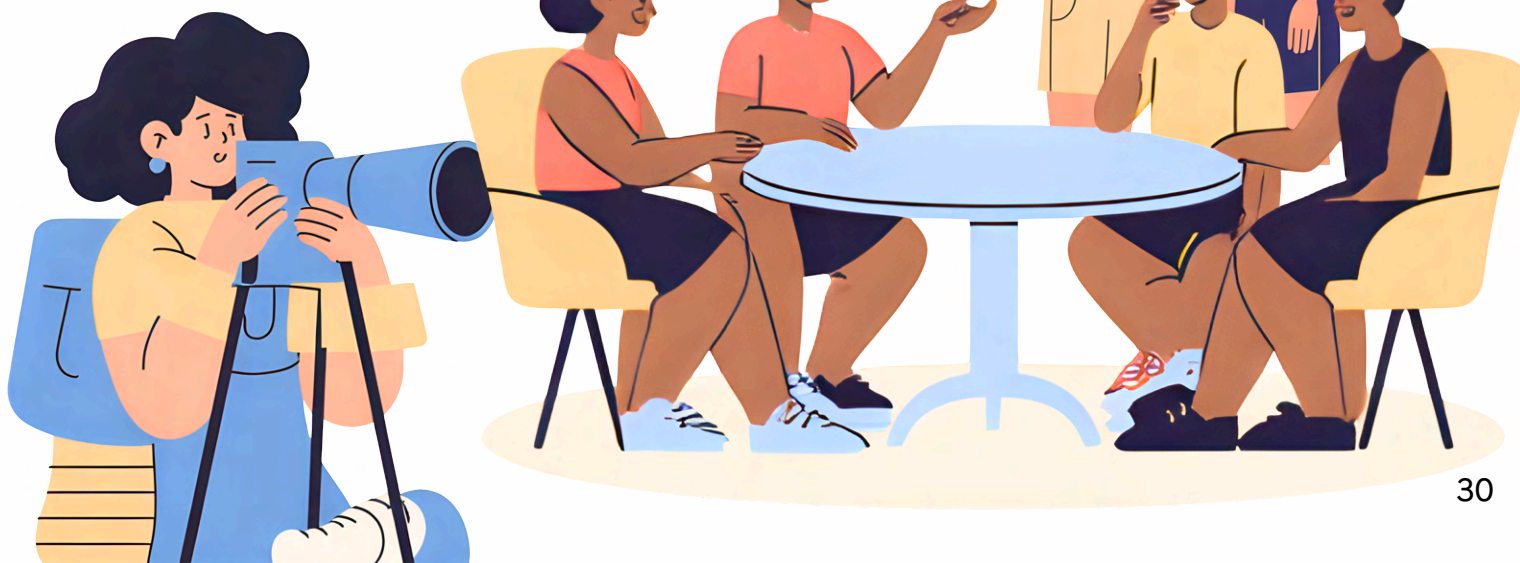
Virginie, Aline, Delphine, Annick, Karine et Anna ont participé à cette formation. Elles ont montré que la pratique du sport restait genrée.

- **Elles évoquent un bien être général** mais identifient des difficultés à s'intégrer dans des clubs où les **hommes sont majoritaires**. Elles déplorent ne pas toujours être assez nombreuses pour constituer des équipes féminines.
- Elles ont échangé sur **les menstruations** : les tabous qui leur sont associés, les difficultés rencontrées en tant que sportive (short blanc).
- Elles concèdent **ne pas toujours disposer de vêtements et de lingerie adaptés** à la pratique compte tenu de leur cout onéreux.
- **Elles expriment se sentir moins entendues**, que les hommes.
- Enfin, elles **se confient sur des "dragues" insistantes, des remarques déplacées**.
- Elles ont défini des **pistes d'améliorations : organiser des sensibilisations au harcèlement ou sur la notion de consentement**.

A la fin de la journée, elles ont formulé une phrase résumant leurs sentiments et l'ont illustré sur un t-shirt : **"Le courage d'être libre nous apporte de la joie : nous sommes des gagnantes"**. Certaines des participantes ont porté et témoigné de leur participation, lors d'assemblées générales régionales et fédérales. A partir de certains échanges, en s'inspirant du théâtre des opprimés **d'Augusto Boal**, Virginie a construit une scénette visant à interpeller professionnels et bénévoles. **Leurs réflexions ne sont pas restées dans un "entre soi" et ont ainsi été diffusées.**



LES FAMILLES DE RÔLES DE LA PARTICIPATION



1. La famille de rôles des Communicants



1.1. Définitions : Qu'est-ce que la famille des Communicants ?

La famille des communicants regroupe les différentes personnes qui contribuent activement à **la transmission d'informations**, à la valorisation des actions menées et à la promotion du Sport Adapté.

Son rôle est essentiel pour donner de la visibilité aux engagements des sportifs, favoriser leur expression.

Les communicants œuvrent, selon leurs compétences et leurs envies, à travers des supports variés : communication orale, imagée, écrite, visuelle ou numérique.



Les objectifs de cette famille de rôles :

- **Porter la voix des autres sportifs** au sein et à l'extérieur de la fédération,
- **Valoriser les initiatives** locales et nationales,
- **Renforcer la visibilité du Sport Adapté** auprès du grand public, des institutions et des partenaires,
- **Participer à la création de contenus** accessibles et adaptés à tous les publics,
- **Contribuer à changer le regard sur le handicap** par le témoignage et le partage d'expériences.

Exemples de rôles dans cette famille :

- **Ambassadeur du Sport Adapté**, intervient en public pour témoigner de son parcours, faire connaître le Sport Adapté.
- **Photographe ou Vidéaste**, capte les moments forts des événements pour produire du contenu illustratif.
- **Reporter ou journaliste du Sport Adapté**, écrit des articles, réalise des interviews, et met en lumière les acteurs du Sport Adapté.
- **Agent de communication** participe à la conception de supports de communication (vidéos, affiches, podcasts...).



1. La famille de rôles des Communicants

1.2. Comment s'y prendre ? Exemple du parcours de formation d'Alexandre : agent de communication (Annexe 5)

Un **appel à diffusion** est lancé afin d'identifier des sportifs intéressés par la photo, la vidéo ou l'animation sur les réseaux sociaux. La communication est passée par une affiche diffusée auprès des CDSA et de Ligues du Sport Adapté, relayée également sur leurs réseaux sociaux.



Alexandre manifeste son intérêt auprès de l'Académie nationale et s'inscrit à la formation d'agent de communication. Une formation de deux jours a été organisée le week-end et a permis aux participants de travailler sur les objectifs suivants :

- **Définir collectivement** leur rôle en communication, distinct de celui des journalistes et ambassadeurs,
- **Partager leurs expériences** et découvrir de nouveaux outils,
- **Co-construire un projet** en lien avec leurs envies,
- **Réaliser une action concrète** de valorisation de l'Académie, en partenariat avec les ambassadeurs,
- **Identifier des perspectives** pour mettre en avant les sportifs et leurs parcours sur les territoires.

Après la formation, un **accompagnement a été instauré** pour soutenir Alexandre dans son rôle : aide technique (photo/vidéo), repérage d'événements où intervenir (ex. semaine fédérale à Bordeaux),

Alexandre s'investit pleinement dans son rôle : il a participé à la semaine fédérale (photos, interviews, vidéos) et a réalisé le montage d'une vidéo issue de la formation .

2. La famille de rôles de l'Encadrement sportif



2.1. Qu'est ce que la famille de l'Encadrement sportif ?

Définition :

Quand on parle d'encadrement sportif sous toutes ses formes, on évoque un univers vaste et complexe qui va bien au-delà de la simple image de l'entraîneur au bord du terrain.

Il s'agit de l'ensemble des actions et des acteurs qui permettent la pratique d'une activité physique et sportive dans des conditions optimales de sécurité, de pédagogie et de performance.

De l'initiation ludique pour les plus jeunes à la préparation d'athlètes de haut niveau, l'encadrement sportif est un pilier essentiel du monde du sport, qu'il soit professionnel, amateur ou de loisir.

Les objectifs de cette famille de rôle :

- Assurer la sécurité et l'intégrité physique et morale des participants en veillant à la mise en place d'un environnement de pratique sûr et adapté.
- Transmettre les savoirs fondamentaux : techniques, tactiques et règles propres à la discipline.
- Animer et structurer les séances d'entraînement, afin d'accompagner chaque sportif dans sa progression.
- Créer une dynamique de groupe, susciter l'envie et le plaisir de pratiquer pour tous.
- Promouvoir les valeurs du sport : respect, esprit d'équipe, solidarité, fair-play, confiance en soi et développement de l'autonomie.



Exemple de rôles dans cette famille :

- **Entraîneur** : conçoit, planifie et anime les séances d'entraînement ; accompagne l'équipe ou les sportifs en compétition.
- **Assistant entraîneur** : soutient l'entraîneur principal dans la préparation et l'animation des séances.
- **Initiateur** : encadre les premières séances d'initiation et transmet les bases techniques dans un cadre sécurisé.
- **Officiel/juge/arbitre** : garantit le respect des règles et l'équité sportive. Son rôle d'encadrement est essentiel au bon déroulement des compétitions.

2. La famille de rôles de l'Encadrement sportif



2.2. Comment s'y prendre ? Ils l'ont fait !

- 1** L'entraîneur de la section basket d'un club breton a recensé les envies des joueurs et joueuses, en amont d'un entraînement. Plusieurs sportifs, dont **Cédric et Michèle, souhaitaient être officiels de basket** : arbitre de terrain ou officiel table de marque.
- 2** **Cédric et Michèle sont entrés dans un parcours de formation** coconstruit par les salariés de l'Académie, la commission sportive nationale para-basket adapté, des bénévoles bretons du Sport Adapté et trois salariés de ligue et comité.
- 3** **Cédric et Michèle ont défini leurs attentes** : les objectifs de formation avec la chargée de projet Académie. **Ils ont identifié leurs compétences actuelles et celles à travailler.** Ces éléments ont été recensés **dans un livret de formation individuel.** Un tuteur de formation, élu de leur club, leur a été attribué.
- 4** **Ils ont ensuite participé à deux jours de formation avec leurs tuteurs.** Ils ont pris part à des ateliers collectifs, dynamiques et coopératifs dans le cadre desquels ils ont défini les rôles d'arbitre, ont révisé les gestuelles ou ont reconstruit des feuilles de marques adaptées. Ils ont révisé les savoirs acquis dans le cadre d'activités itinérantes. Enfin ils se sont mis en situation d'arbitrage lors de matches amicaux.
- 5** **La formation se poursuit au sein de leur club.** Elle est soutenue par leur tuteur. Ils s'essayent à arbitrer des matchs lors d'entraînements et lors de championnats départementaux et régionaux, à leur rythme et selon leurs envies. Des points individuels réguliers avec leur tuteur permettent d'identifier les forces, acquis et point à travailler voire à adapter (outils à inventer, missions à transformer, subdiviser...). Une grille de compétences est remplie conjointement et régulièrement.
- 6** Chacun, à son rythme, obtiendra son diplôme d'officiel une fois que toutes les compétences à acquérir seront validées par un membre de la commission sportive nationale para-basket adapté.



"Je sais maintenant que je peux faire la table de marque même si j'ai besoin de quelqu'un pour m'aider", Michèle

"Ça m'a appris à communiquer, rester calme, réfléchir, gérer le chronomètre, noter les points sur la feuille de marques", Cédric

3. La famille de rôles de l'organisation d'évènement

3.1. Qu'est ce que la famille de l'Organisation d'évènements ?

Définition :

Certains sportifs participent à la **conception, préparation et mises en œuvre d'événements sportifs** (championnats, rencontres, tournois, assemblées générales...). Les missions attachées à cette famille de rôles sont diverses, liées aux appétences des sportifs.



Les objectifs de cette famille de rôle :

- **Assurer la réussite globale de l'événement** en veillant au bon déroulement du programme, du début à la fin.
- **Garantir la sécurité et l'accessibilité** en prévoyant un environnement adapté aux participants.
- Faire en sorte que **chaque participant vive un moment agréable et valorisant**.
- **Favoriser la convivialité, l'inclusion et la participation** active.
- **Coordonner et mobiliser les acteurs**.
- **Répartir les rôles** entre bénévoles.
- **Animer et fédérer l'équipe** organisatrice.
- **Valoriser les participants** en mettant en avant les sportifs et leurs réussites.
- **Communiquer sur l'événement** auprès du public, des institutions et des partenaires.

Exemple de rôles dans cette famille :

- Tenir une buvette.
- Installation/rangement.
- Gestion de projet.
- Speaker.
- DJ.
- Accueil.
- Secouriste.
- Interventions lors d'assemblée générale.



3. La famille de rôles de l'Organisation d'événements



3.2. Comment s'y prendre ? Ils l'ont fait !



Alexis est un sportif originaire du Maine-et-Loire, passionné par le sport et supporter des équipes. **Lorsque l'opportunité des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris s'est présentée, il y a vu une occasion unique de vivre un événement mondial** de l'intérieur. Il s'est donc lancé dans l'aventure du bénévolat aux JOP, un projet entamé dès 2022.

La première étape a consisté à déposer sa candidature via un questionnaire en ligne (environ 1h). Alexis a pu compter sur le soutien de ses parents pour le remplir. Sa candidature a été retenue : il a été sélectionné comme volontaire aux Jeux Olympiques sur le site de Nantes, puis aux Jeux Paralympiques à Paris. **Sa mission était centrée sur le service aux spectateurs.**

Avant le début des Jeux, Alexis a participé à la **signature de sa convention, accompagné par un membre de l'Académie à Paris**. Il a également suivi **des formations en ligne** pour se préparer à sa mission. Pendant l'événement, **il a été mobilisé 10 jours pour les Jeux Olympiques et 8 jours pour les Jeux Paralympiques.**



Tout au long de ce projet, Alexis a bénéficié d'un solide accompagnement : son ESAT, le CDSA du Maine-et-Loire, ses parents, sa coach de handball, l'Académie ainsi que plusieurs bénévoles ont contribué à le soutenir dans cette aventure.

À l'issue de cette expérience, **Alexis est revenu** certes fatigué, mais surtout **rempli de fierté**. Il garde le souvenir d'un moment inoubliable qui lui a permis de grandir, de gagner en confiance et de développer de nombreuses compétences.



4. La famille de rôles Vie fédérale : être membre d'un Conseil Participatif des Sportifs (Annexe 7)

4.1. Qu'est ce que le rôle de "membre d'un Conseil Participatif des Sportifs" ?

Initialement appelé Conseil Consultatif des Sportifs, il devient officiellement en 2024, à la demande de sportifs membres du conseil fédéral et de conseils régionaux : **le Conseil Participatif des Sportifs**. Pour officialiser cette évolution, des sportifs, experts de l'Académie travaillent sur une proposition d'évolution du règlement de la FFSA, à soumettre au comité directeur fédéral. Cette révision souligne la volonté affirmée des sportifs à co-construire et co-décider avec les dirigeants.

Définition :

Un conseil participatif des sportifs est une instance de représentation, de dialogue et de concertation qui permet aux sportifs de contribuer activement aux décisions et à la vie de leur fédération, ligue, comité et club.

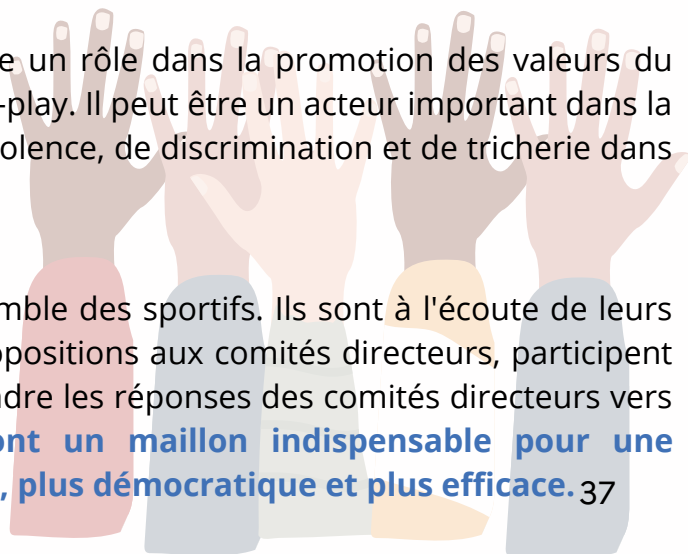
Les objectifs de cette famille de rôle :

Les objectifs d'un conseil participatif des sportifs sont multiples et visent à instaurer une gouvernance plus démocratique en intégrant la perspective et l'expertise des sportifs :

- **Représenter et défendre les intérêts des sportifs** : en représentant l'ensemble des sportifs auprès des instances dirigeantes.
- **Améliorer la gouvernance et la prise de décision** : les membres du conseil possèdent une connaissance fine des réalités du sport. Leur participation permet d'enrichir les débats et de prendre des décisions plus éclairées.
- **Améliorer le bien-être et le développement des sportifs** : le conseil peut proposer des actions visant à améliorer le bien-être des sportifs, sur le plan sportif ou personnel. En créant un espace d'échange et de dialogue, le conseil renforce le sentiment d'appartenance et contribue à l'épanouissement des sportifs.
- **Promouvoir les valeurs du sport** : le conseil joue un rôle dans la promotion des valeurs du sport, tel que le respect, l'équité, l'intégrité et le fair-play. Il peut être un acteur important dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de violence, de discrimination et de tricherie dans le sport.

Exemple de rôles dans cette famille :

Les membres des CPS sont les porte-parole de l'ensemble des sportifs. Ils sont à l'écoute de leurs pairs, font remonter leurs préoccupations et leurs propositions aux comités directeurs, participent aux débats et aux travaux du conseil. Ils font redescendre les réponses des comités directeurs vers les sportifs qu'ils représentent. En somme, **ils sont un maillon indispensable pour une gouvernance sportive plus transparente, plus juste, plus démocratique et plus efficace.** 37



4. La famille de rôles Vie fédérale : être membre d'un Conseil Participatif des sportifs



4.2. Comment s'y prendre ? Ils l'ont fait !



L'organisation d'un conseil participatif demande une préparation minutieuse et une forte sensibilité aux besoins spécifiques des différents membres. L'objectif est de créer un espace où chacun peut s'exprimer pleinement et contribuer efficacement, sans être stigmatisé. Les membres du conseil participatif du comité départemental des Côtes d'Armor ont travaillé, avec l'Académie, à l'évolution de leur conseil. Ils sont passés par différentes étapes :

1. **Définir la participation** à l'aide du jeu de l'échelle de la participation. Ils ont conceptualisé cette notion de manière ludique. Des cartes, "situations" leur ont été proposées. Il s'agissait de les situer sur l'échelle de la participation. (Annexe 6)
2. **Définir les règles de fonctionnement du conseil** : ensemble, les membres ont réfléchi à ce dont ils avaient besoin pour être "bien en groupe". Puis, à partir de ces besoins, ils ont élaboré leur propre règlement intérieur.



3. **Définir le conseil participatif des Côtes d'Armor** : ils ont pris connaissance des résolutions des conseils participatifs nationaux et régionaux et se sont positionnés collectivement pour définir leur conseil participatif des Côtes d'Armor ainsi que leurs rôles.
4. **Identifier des thématiques d'enquêtes à aller explorer auprès des sportifs de leurs clubs.** Les membres ont identifié les zones de compétences, en termes de décision, des comités directeurs départementaux. Au regard de celles-ci, ils ont défini des thèmes qu'ils iront sonder auprès des sportifs de clubs :
 - Les sportifs devraient être au courant de ce qui se passe dans un comité directeur.
 - Il devrait y avoir plus de compétition dans tous les sports.
 - Il devrait y avoir plus de Championnat de France dans les Cotes d'Armor.
 - Il faut arrêter de parler avec des sigles.
 - Les sportifs du Sport Adapté ne sont pas écoutés / entendus.
 - Le comité départemental devrait mettre en place des conventions avec les ESAT pour libérer les sportifs pour les compétitions/formation/bénévolat.



5. **Synthèse et allers-retours avec le comité directeur.** Par la suite, ils traiteront les informations collectées et les partageront au comité directeur. Deux membres seront systématiquement présents aux réunions des comités directeurs afin de soumettre les avis et requêtes collectées. Les membres communiqueront les réponses du comité directeur aux sportifs de leur club.

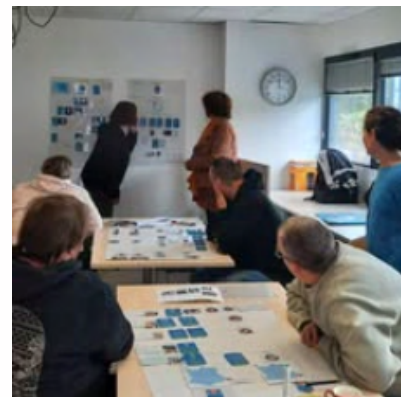
5. La famille de rôles Gouvernance associative : être membre de Comité Directeur



5.1. Qu'est ce que le rôle de "membre de Comité Directeur"

Définition de membre de comité directeur :

Un membre de comité directeur est une personne élue ou nommée pour participer aux décisions stratégiques et à la gouvernance d'un club, d'un comité, d'une ligue ou de la Fédération française du Sport Adapté.



Les membres de comité directeur ont différentes missions :

Ils participent à la définition des grandes orientations des projets fédéraux et territoriaux.

Ils assurent et contrôlent la gestion financière et administrative de leur organisation.

Ils veillent aux intérêts de l'organisation ainsi qu'à ceux de ses parties prenantes (licenciés, employés, bénévoles).



Exemples de rôles :

Le président représente le club, le comité, la ligue et/ou la fédération. Il anime les réunions et veille à la bonne application des décisions. Il supervise la gestion administrative et financière. Il garantit le bon fonctionnement sportif. Il veille, enfin, à l'accueil et à la sécurité des licenciés, bénévoles et professionnels.

Le vice-président soutient et se substitue au président.

Le trésorier est centré sur la gestion financière et la sécurité budgétaire. Il peut être soutenu ou remplacé par un trésorier adjoint.

Le secrétaire gère la communication interne, le suivi administratif et les écrits officiels.

L'administrateur n'a pas de rôle clairement défini. Il participe de la gestion collective et peut se voir attribuer, selon les structures et leur fonctionnement, un rôle précis par le groupe : référent des calendriers, de l'Académie, de la communication, des conseils consultatifs...



5. La famille de rôles Gouvernance associative : être membre de Comité Directeur

5.2. Comment s'y prendre ? Ils l'ont fait ! (Annexe 8)



En Bretagne, une formation des dirigeants, ouverte aux élus (en situation de handicap ou non), a été proposée à 18 personnes. **Christelle** (licenciée du Sport Adapté et membre d'un comité départemental en Cotes d'Armor) et **Nicolas Brunet** (président de la ligue Bretagne et du comité départemental d'Ille-et-Vilaine) ont participé à cette formation.



Dans un premier temps, et à deux reprises, Christelle, en individuelle avec la chargée de projet Académie en Bretagne, **a analysé son vécu et ses ressentis en tant que membre de comité directeur.**



Elle a ainsi été amenée à **verbaliser ce qui lui permet de se sentir bien et de participer lors des réunions de comité directeur**, ce qui la **freine et ce qui pourrait l'aider**, en se centrant sur l'environnement et non sur ses compétences. Puis, elle a participé à une journée de formation. Collectivement, entre élus en situation de handicap ou non, les participants ont identifié et imagé l'organisation territoriale et fonctionnelle de la Fédération française du Sport Adapté, et ont **listé des freins ainsi que des leviers à la participation de tous**, dans les comités directeurs. En voici quelques exemples :



Points de vigilance :

La communication autour de cette formation doit être **claire et précise** afin que les élus depuis de longues années en fonction, saisissent l'importance, pour eux aussi, de participer à cette formation. Partant du principe qu'ils connaissent le fonctionnement et l'organisation, ils peuvent se sentir peu concernés pour y participer. De plus, les échanges et réflexions n'ont aucun effet s'ils restent dans **"l'entre-soi"** des participants. Il est nécessaire de **soutenir les élus** en situation de handicap ou non, à se faire les relais des contenus abordés en formation au sein de leur comité directeur d'appartenance.

LA PARTICIPATION COMME PROCESSUS



1. Une démarche qui s'inscrit dans le temps long

La participation se construit progressivement et sur la durée. Elle sous-tend des vitalités créatives, des adaptations constantes aux réalités de terrain, aux besoins et envies comme aux singularités des sportifs. Ce processus est marqué par des victoires, des flottements, des stagnations, voire parfois, des régressions.



Des forces résistent et s'opposent entre ce qui relève de l'institué (règles, structures, habitudes déjà en place..) et de l'instituant (les dynamiques de changements et d'évolution). Pour exemple, lors d'une réunion de comité directeur, les rôles des membres du bureau sont codifiés et définis : le président distribue la parole, tranche les débats et impose la fonction qui lui est reconnue. Cela paraît normal, évident. Mais cette apparente irréfutabilité est en fait le produit de règles institutionnalisées dans la culture associative : on a tellement l'habitude de ce mode de fonctionnement qu'il devient difficile de l'imaginer autrement.

Comme l'explique René Lourau, l'institué a tendance à se présenter comme indiscutable, ce qui freine l'émergence de pratiques alternatives favorisant la participation de tous. Sur la même idée, les assemblées générales doivent répondre d'un certain déroulé pour faire preuve du sérieux comme de l'expertise de l'instance, aux yeux des territoires et partenaires. Or, ce format n'est pas toujours adapté aux rythmes des sportifs, à leur niveau de langage usuel, à leurs sensibilités.

Il convient de commencer en douceur, progressivement avec des alliés. Au départ, les changements peuvent être minimes : réduction des temps de réunions et des AG, appui sur des supports de présentation imagés. Puis d'une année sur l'autre, des volontés plus affirmées émergent, des transformations plus conséquentes sont mises en œuvre : présentation d'un bilan comptable matérialisé par des ballons de couleurs, des sacs de riz, ateliers collectifs de réflexions, prises de paroles de sportifs, comptes rendus imagés ou audios. Il s'agit alors de considérer chaque petit changement comme une victoire.



1. Une démarche qui s'inscrit dans le temps long



Si la participation a été reconnue comme centrale, avec son inscription dans l'un des axes stratégiques du projet fédéral, un chemin reste à parcourir pour gagner cette place. Son avancée est par ailleurs mise en tension avec d'autres objectifs tout aussi louables : le développement de la pratique sportive, le haut niveau, la visibilité du Sport Adapté parmi les autres fédérations sportives.

Il faut, systématiquement et dès que faire se peut, réaffirmer la participation comme un axe stratégique du Sport Adapté, au même titre que la pratique sportive. Il faut intégrer la participation dans les feuilles de route des structures et dans leurs projets. Il faut donner une place aux sportifs dans les instances de décisions, et non seulement dans des actions ponctuelles ou pour réaliser des actes techniques. La construction actuelle du prochain projet fédéral dans lequel l'Académie occupe une place transversale est de très bon augure pour les années à venir.

L'essaimage des pratiques participatives peut être freiné par des renouvellements fréquents d'équipes. En effet, au sein de la Fédération française du Sport Adapté, bénévoles et salariés investissent une énergie considérable dans une cause profondément porteuse de sens, pour eux. Cet engagement peut conduire à l'épuisement, entraînant un turn-over important des équipes. Ainsi, des territoires peuvent, du fait de la mobilisation de quelques acteurs, s'engager dans des dynamiques participatives avec rapidité, efficacité et savoir-faire, qui se disloquent brusquement, à leur départ.

Il s'agit de systématiser le recours à la création, de fiches actions, de procédures et d'outils de compilation permettant que les actions soutenant la participation soient reproductibles, évaluables et faciles à mettre en place par de nouveaux salariés ou bénévoles. Il est également question de diffuser une culture de partage d'outils et de bonnes pratiques.

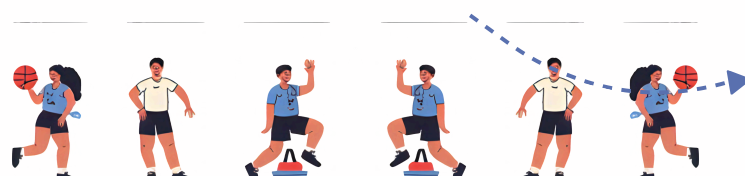
1. Une démarche qui s'inscrit dans le temps long



S'engager dans des démarches favorisant la participation de tous peut induire une position dogmatique, c'est-à-dire, un positionnement "tout sachant" ou mieux sachant. Le risque est de partir du postulat que participer, est forcément bien pour l'autre, que tout le monde devrait s'impliquer de la même façon, au même rythme. Or, cette vision omet que chaque sportif a ses propres envies, contraintes, rythmes et façons de faire. Vouloir imposer une norme unique de participation peut être perçu comme un ultimatum, voire une pression.



Les sportifs engagés ont souvent plusieurs rôles à la fois (ambassadeurs, communicants, représentants, officiels, etc.). Cette multiplicité de rôles joués par les mêmes personnes peut entraîner une surcharge. Il peut être facile et rapide de toujours solliciter ceux qui sont disponibles, à l'aise à l'oral, ceux qui savent s'exprimer et prendre la parole en public. Ce fonctionnement comporte plusieurs risques : fatigue, épuisement des sportifs mobilisés, dilution des rôles, perte de sens.



Les échanges en équipes, entre professionnels et élus de territoires, avec les membres du groupe d'experts (groupe de sportifs), sur le sens des mots participation et citoyenneté, sur les actions réalisées comme sur leurs évaluations, permettent de se garantir d'une position dogmatique. On utilise des supports d'animation collectifs et on organise des temps d'échanges associant tous les acteurs concernés et impliqués au Sport Adapté. Il s'agit également d'adopter une posture d'écoute et de respect des singularités : reconnaître que la participation peut prendre des formes variées (parler en public, prendre des photos, remettre des médailles, ou simplement être présent) et que chacune a de la valeur. Il est important d'accepter que certains sportifs préfèrent ne pas participer, ou seulement ponctuellement, et considérer cela comme tout à fait légitime.

Il s'agit alors de ne pas chercher à créer ou soutenir la belle histoire mais d'accompagner des réussites collectives. Il est essentiel de clarifier les missions dès le départ, par exemple, à l'aide de fiches rôle. Un accompagnement adapté et un soutien constant sont nécessaires : mettre en place un suivi régulier (entretiens, temps d'échange), rester disponible et attentif aux signes de surmenage, ajuster les sollicitations si besoin. Enfin, il convient de continuer à aller vers les sportifs afin de sonder leurs envies et attentes et ainsi de multiplier les sportifs mobilisés.

2. Evaluer le participation



2.1. Evaluer la participation : pourquoi ?

Évaluer la participation sous-tend de démontrer et prouver l'efficacité des actions mises en œuvre. Il s'agit ainsi de venir vérifier que les actions réalisées répondent aux logiques de droit, d'émancipation et d'épanouissement directement associées à la notion de participation.

Une logique de droit : la participation, on l'a vu, est un droit fondamental reconnu. Évaluer la participation, c'est montrer que ce droit est respecté, mis en application au sein de la Fédération française du Sport Adapté. On veut montrer alors que :

- L'Académie permet aux sportifs de contribuer aux décisions qui les concernent individuellement et celles qui concernent les collectifs auxquels ils appartiennent.
- L'Académie permet aux sportifs de prendre part aux projets de la fédération, d'être acteurs.
- L'Académie permet à la fédération d'évoluer dans ses pratiques et normes institutionnelles.

Une logique d'émancipation : on l'a vu également, la participation est un levier essentiel d'émancipation. Elle va permettre aux sportifs de prendre des responsabilités, de faire entendre leurs voix et d'avoir un poids sur les décisions. En participant aux décisions, les individus gagnent en compétences et renforcent leurs capacités individuelles et collectives à agir et à transformer l'institution et plus largement la société. On veut montrer alors que :

- Les sportifs engagés dans l'Académie gagnent en compétences individuelles et collectives.
- Ils induisent des transformations au sein de la fédération et/ou de la société.
- Les sportifs peuvent dire "je peux" (pouvoir d'agir).

Une logique d'épanouissement : la participation est un moteur d'épanouissement. En contribuant à des projets collectifs, les sportifs renforcent leur bien-être individuel, la confiance en soi, le plaisir d'agir et leurs sentiments d'appartenance. On veut montrer alors que :

- Les sportifs engagés dans l'Académie évaluent positivement dans leurs implications.
- Ils se sentent utiles, à leur place au sein de la fédération.



L'ensemble de ces éléments est résumé dans la question qui a guidé la mesure d'impact de l'Académie : dans quelle mesure l'Académie du Sport Adapté favorise la participation, notamment la prise de responsabilités, et l'engagement volontaire des sportifs dans la vie associative ?

2. Evaluer la participation

2.2 Evaluer la participation : leviers et méthode

L'évaluation de la participation vise à apprécier la qualité, la profondeur et l'impact de l'implication des participants. Plusieurs outils peuvent être mobilisés.

- **L'échelle de participation et les cartes situations :** (Annexe 6)

L'échelle de participation est un outil d'analyse qui évalue le degré d'implication des participants à un projet, une démarche. Elle sert à mesurer si les personnes concernées sont informées, consultées, associées ou pleinement décisionnaires. Elle a pour objectif d'identifier le niveau réel de participation, de rendre visibles les écarts entre la participation visée et la participation vécue, de favoriser une réflexion collective sur la place donnée à chacun et sur les marges de progressions possibles, d'aider à construire une stratégie d'amélioration de l'implication des parties prenantes.

Pour la mettre en œuvre, il convient de présenter l'échelle aux participants, puis de les inviter à situer leur expérience du projet sur celle-ci. Il est utile d'illustrer cette démarche par des exemples d'actions concrètes. Une comparaison peut ensuite être réalisée avec le positionnement des CTF et des élus sur la même échelle. Enfin, l'analyse collective des écarts observés permet d'identifier des pistes d'amélioration afin de renforcer la participation des différents acteurs.

- **Des questionnaires :**

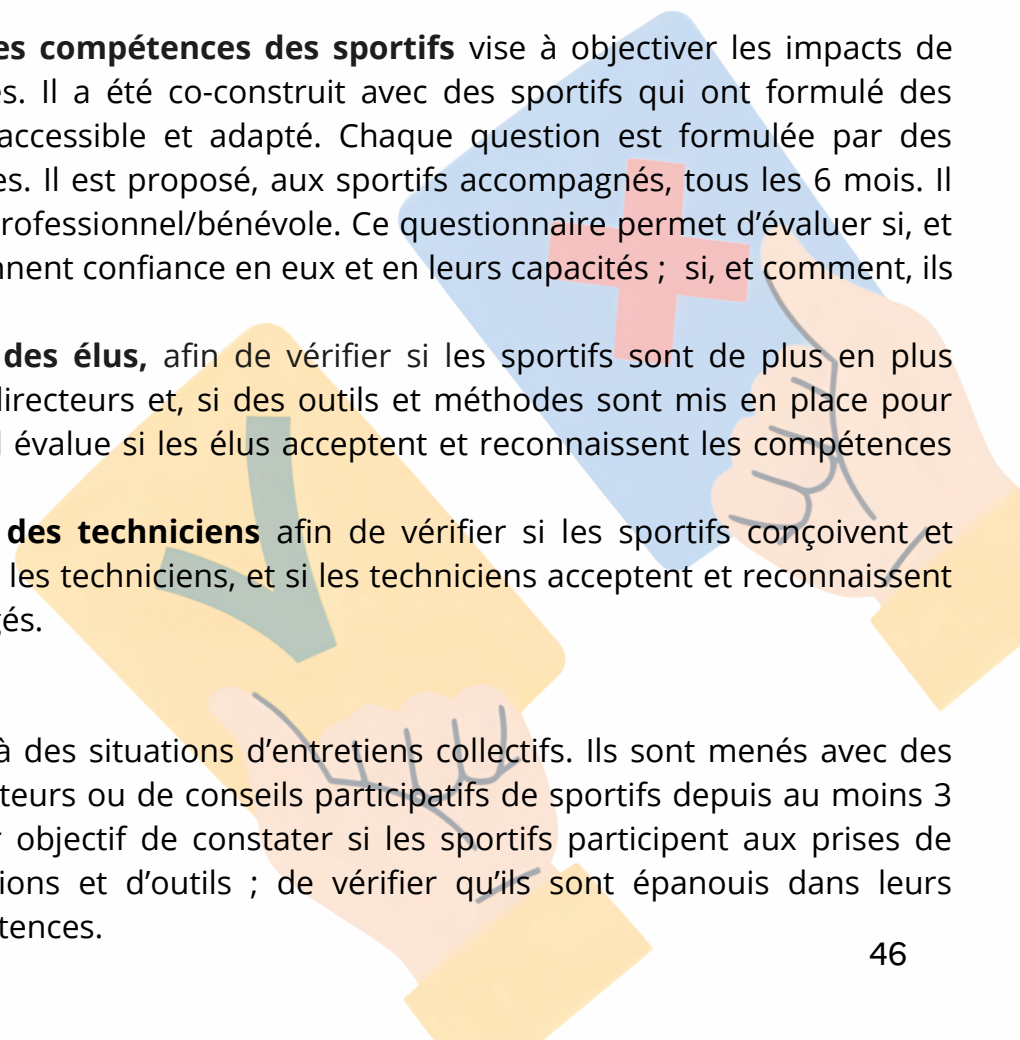
Le questionnaire d'évaluation des compétences des sportifs vise à objectiver les impacts de l'Académie sur les sportifs engagés. Il a été co-construit avec des sportifs qui ont formulé des préconisations afin de le rendre accessible et adapté. Chaque question est formulée par des phrases courtes, simples et imagées. Il est proposé, aux sportifs accompagnés, tous les 6 mois. Il peut être rempli seul, ou avec un professionnel/bénévole. Ce questionnaire permet d'évaluer si, et comment, les sportifs engagés prennent confiance en eux et en leurs capacités ; si, et comment, ils s'épanouissent.

Un questionnaire à destination des élus, afin de vérifier si les sportifs sont de plus en plus nombreux à intégrer les comités directeurs et, si des outils et méthodes sont mis en place pour favoriser la participation de tous. Il évalue si les élus acceptent et reconnaissent les compétences des sportifs engagés.

Un questionnaire à destination des techniciens afin de vérifier si les sportifs conçoivent et mettent en œuvre des projets avec les techniciens, et si les techniciens acceptent et reconnaissent les compétences des sportifs engagés.

- **Des focus groupes :**

Les focus groupes correspondent à des situations d'entretiens collectifs. Ils sont menés avec des sportifs membres de comités directeurs ou de conseils participatifs de sportifs depuis au moins 3 mois. Ces focus groupes ont pour objectif de constater si les sportifs participent aux prises de décisions, aux constructions d'actions et d'outils ; de vérifier qu'ils sont épanouis dans leurs engagements et gagnent en compétences.



3. Participer au delà du sport, au delà de la FFSA : l'engagement comme levier d'opportunités



L'expérience de l'Académie du Sport Adapté montre que **la participation des sportifs ne s'arrête pas aux frontières de la FFSA**. L'engagement ouvre des perspectives nouvelles, nourrit des ambitions et permet à chacun de faire entendre sa voix dans des instances plus larges.

L'exemple d'une sportive investie au sein de la Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN) de la FFSA, est une illustration marquante. Elle a choisi d'aller plus loin en présentant sa candidature à la Commission des Athlètes du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) en tant que membre de droit. Son parcours témoigne de la capacité de l'Académie à révéler des talents. En s'engageant, cette sportive ne représente plus seulement les sportifs du Sport Adapté : elle porte la voix des athlètes en situation de handicap au sein du mouvement paralympique français, contribuant à la préparation des grands événements sportifs et à l'amélioration de leur accessibilité.

D'autres sportifs connaissent des trajectoires similaires. **Un sportif a vu son engagement au sein de la FFSA lui ouvrir les portes de la DIJOP** (Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques). Son rôle consiste à représenter les personnes en situation de handicap (psychique et déficients intellectuels), et à travailler sur l'adaptation de l'accessibilité des grands événements sportifs. Les engagements bénévoles de ce sportif ont été récompensés. Il a trouvé un emploi au sein de la FFSA et poursuit ses batailles pour favoriser l'épanouissement et la participation des sportifs de la FFSA.

Cet élan dépasse le cadre sportif. De plus en plus d'acteurs du secteur médico-social ou associatif s'emparent du sujet et proposent des initiatives innovantes pour renforcer la participation citoyenne des personnes en situation de handicap. La Fondation des Amis de l'Atelier en est un exemple inspirant : elle a lancé le dispositif « Si T Bénévole », destiné à encourager le bénévolat des personnes accueillies dans des établissements. Ce programme comprend un parcours de formation en ligne, adapté, permettant à chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour s'engager comme bénévole au service de la cité.

Ces expériences démontrent que l'engagement au sein de la FFSA ne se limite pas à la pratique sportive ou à la gouvernance fédérale ; il constitue un véritable tremplin personnel et collectif. En favorisant l'autodétermination, l'Académie du Sport Adapté contribue à l'épanouissement des sportifs, mais aussi à leur reconnaissance comme acteurs de changement dans la société. Les parcours de nombreux académiciens illustrent à quel point la participation active ouvre des perspectives inattendues : prise de responsabilités, influence sur les politiques d'accessibilité, création de nouvelles envies et émergence de vocations, qu'il s'agisse d'engagement citoyen, d'actions professionnelles et bénévoles ou de représentations nationales et internationales.



4. Perspectives pour demain



Au terme de 2 ans d'expérimentation, l'Académie a permis à une majorité d'acteurs du Sport Adapté de prendre conscience que la participation des personnes en situation de handicap existe, du fait de la **loi**, dans **les faits**, au sein de la **société en général**, au **Sport Adapté** en particulier. Elle a démontré que cette participation était possible, réalisable, opérationnelle et concrétisable. Elle a enfin commencé à faire la preuve de sa pertinence au cœur du fonctionnement de la Fédération française du Sport Adapté.

Les enjeux pour l'avenir sont multiples et viseront à ce que ce modèle participatif exemplaire soit porté et agit collectivement au sein de la fédération. L'Académie devra travailler à :

- Capitaliser les initiatives pour renforcer la participation.
- Mutualiser les pratiques et mettre en lumière les actions et outils qui favorisent la participation.
- Accompagner à la diffusion de ces démarches et moyens dans toutes les instances et à toutes les strates du Sport Adapté. Il s'agit d'innover le Sport Adapté, de continuer de construire une Académie transversale.
- Accompagner les transformations induites et dépasser une participation de surface.
- Accompagner et renforcer la participation des sportifs en situation de handicap aux instances de décision. Il s'agit de soutenir l'évolution des pratiques participatives pour accompagner et permettre une inclusion totale des sportifs dans les processus décisionnels.
- Continuer d'aller-vers les sportifs pour recueillir leurs envies et de prendre en compte leur parole.



“

“Grâce à vous, en nous permettant de nous exprimer et de nous libérer avec bienveillance, avec votre accompagnement, la première et plus grosse marche est franchie. Il faut continuer à monter les marches. Maintenant, on est comme tout le monde, on peut dire ce qu'on pense, on est dans la discussion. Le défi, c'est d'aller encore plus loin !!! C'est la révolution douce de l'empowerment des personnes en situation de handicap mental, psychique, et du neurodéveloppement. Et tout cela, afin de nous rendre heureux, de permettre notre autodétermination et accomplissement personnel et d'accéder à notre propre épanouissement”.

”

Remerciements

L'équipe de l'Académie du Sport Adapté tient à remercier l'équipe de la **SCOP ELLYX**, dont l'accompagnement méthodologique et l'expertise ont été déterminants dans la construction de ce guide. Leur appui constant, ainsi que leur capacité à structurer et à nourrir la réflexion collective, ont largement contribué à la réussite de ce travail.

Nous exprimons des remerciements à nos partenaires financiers, la **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, la Fondation de la Française des Jeux United et Malakoff Humanis**, dont le soutien a rendu possible cette démarche, ainsi que la mise en œuvre du projet Académie du Sport Adapté. Leur confiance et leur implication témoignent de l'importance qu'ils accordent à l'inclusion et à la participation des personnes en situation de handicap.

Nos remerciements s'adressent aussi aux Ligues ayant développé des Académies régionales, **Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Île-de-France et Occitanie**. Merci pour votre engagement, votre participation active aux travaux, vos partages d'expériences et votre volonté de faire avancer ensemble le Sport Adapté.

Enfin, un grand merci au **Comité directeur de la FFSA et à la Direction Technique Nationale** pour leur confiance et leur soutien continu.

Ce guide est le résultat d'un travail partagé, porté avec conviction, enthousiasme et une volonté commune de renforcer la participation et l'engagement de toutes et tous au sein de notre fédération.

L'équipe Académie du Sport Adapté :

Ladislav LAPELLETERIE
Emilie GOUGEON
Charlotte BAYOULOU

Glossaire

- AG** : Assemblée Générale
ANS : Agence Nationale du Sport
ATD : Agir pour Tous dans la Dignité
AURA : Auvergne-Rhône-Alpes
CAHN : Commission des Athlètes de Haut Niveau
CCS : Conseil Consultatif des Sportifs
CIDPH : Convention Internationale des Droits des Personnes en situation de Handicap
CODIR : Comité Directeur
CPS : Conseil Participatif des Sportifs
CPSF : Comité Paralympique et Sportif Français
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CTF : Conseiller Technique Fédéral
CVS : Conseil à la Vie Sociale
DIJOP : Délégation Interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques
FALC : Facile à Lire et à Comprendre
FDJ United : Française des Jeux United
FFSA : Fédération française du Sport Adapté
JOP : Jeux Olympiques et Paralympiques
OTM : Officiel Table de Marque
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PSH : Personne en Situation de Handicap
SA : Sport Adapté
TSA : Troubles du Spectre Autistique



Bibliographie



- Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change, 5–28. <https://doi.org/10.7202/1086792a>.
- Fougeryrollas, P., Boucher, N., Fiset, D., Grenier, Y., Noreau, L., Philibert, M., Gascon, H., Morales, E. & Charrier, F. (2015). Handicap, environnement, participation sociale et droits humains : du concept d'accès à sa mesure.
- Loi du 2 mars 2022 <https://www.vie-publique.fr/loi/279107-loi-2-mars-2022-democratiser-le-sport-en-france>.
- Stratégie nationale sport et handicap 2020-2025, p 5.
- Toulemonde, F., accompagnatrice à l'écriture : Molina, Y. (2024). Une échelle de participation à l'intervention sociale : fondements critiques et théoriques d'une intervention sociale participative. *Écrire le social*, 6(1), 47-61. <https://doi.org/10.3917/esra.006.0047>.
- Tour d'horizon sur la participation des personnes en situation de handicap, cahiers du PRITH, juillet 2024, p 14.
- Développer le bénévolat des personnes en situation de handicap, handicap.gouv.fr
- Projet fédéral 2025.

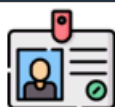
<https://www.vie-publique.fr/loi/279107-loi-2-mars-2022-democratiser-le-sport-en-france>





Annexe 1 : Entretien pour sonder les envies des sportifs

Présentation

 Icône	 Questions	Réponses
	Peux-tu te présenter ? (Prénom, âge, sport pratiqué)	
	Depuis combien de temps tu pratiques ce ou ces sports ?	
	Qu'est-ce que tu aimes dans ton sport ?	
	Et à part le sport, qu'est-ce que tu adores faire ? (Jeux, musique, aider, travail...)	
	Qu'est-ce que tu préfères dans ton club ? (Ambiance, amis, bouger...)	

Compréhension du bénévole

 Icône	 Question	Réponses
	Pour toi, c'est quoi un bénévole ?	
	Dans le sport adapté, un bénévole peut faire quoi ?	
	As-tu déjà vu quelqu'un qui aide sans être payé ?	
	Est-ce que tu aides ton club ou d'autres associations ? Pourquoi / pourquoi pas ?	

💡 Envie de s'engager

📌 Icône	❓ Question	Réponses
	Tu aimerais aider ton club ou les autres sportifs ?	☐ Préparer les maillots 🧢 ☐ Accueil 🏠 ☐ Rangement 📦 ☐ Aider un entraîneur 🧑🏆 ☐ Organiser des évènements 🎉 ☐ Arbitrer 🧑🏆 ☐ Communication 📢 ☐ Supporter 🧑🏆 ☐ Buvette 🍷 ☐ Stands, 🏠 ☐ Conseil participatif des sportifs 🧑🏆 ☐ Dirigeant 🧑🏆 ☐ Autres *** ☐ Non 🙅
	Si oui, tu préfères aider :	☐ Seul 🧑 ☐ Avec un ami 🧑🧑 ☐ Avec un parent 🧑🧑 ☐ Autres ***

🚫 Freins et besoins

📌 Icône	❓ Question	Réponses
	Qu'est-ce qui te fait hésiter à aider au Sport Adapté ?	
	Qu'est-ce qui te fait peur ?	
	Aurais-tu besoin d'aide pour aider ? Comment ?	
	Quand pourrais-tu aider ? (Avant/après entraînement, week-end, soirs)	
	As-tu envie d'aider un peu ou plus le Sport Adapté ?	☐ J'ai très envie 🔥 ☐ J'y pense un peu 🧐 ☐ Pas pour le moment 🙅

🚀 Engagement concret

📅 Icône	? Question	Réponses
	Qu'est-ce que tu aimerais essayer en premier ?	• Préparer les maillots 🧢 • Accueil 🏠 • Rangement 📦 • Aider un entraîneur 🏃 • Organiser des événements 🎉 • Arbitrer 🧑 • Communication 📢 • Supporter 🏆 • Buvette 🍷 • Stands, 🏠 • Conseil participatif des sportifs 🌍 • Dirigeant 🧑 • Autres *** • Non 🙅
	Tu veux le faire :	☐ Une fois ① ☐ Chaque semaine 📅 ☐ Quand tu peux 📅
	Avec qui ?	☐ Seul 🧑 ☐ Avec un ami 👥 ☐ Avec un parent ☐ Autres***

🏆 Reconnaissance

📅 Icône	? Question	Réponses
	Est-ce qu'on en parle à tes parents ou éducateur ?	☐ Oui ☐ Non
	Tu aimerais être remercié par :	☐ Un diplôme 📄 ☐ Une médaille 🏅 ☐ Un badge 🏆 ☐ Autres ***

Annexe 2 : Fiche Action - Porteurs de paroles



Objectifs

- Rendre visible et faire connaître l'Académie du Sport Adapté.
- Interroger les sportifs rencontrés sur les places éventuelles qu'ils peuvent et veulent prendre au sein du SA.
- Créer un espace temporaire de réflexion et d'échange sur la question de l'engagement, de la participation et de la formation des sportifs au sein du SA.
- Mobiliser des sportifs pour participer à l'animation en elle-même.

Durée : 3 h00

Animateurs : 2

Budget : 20 euros

Matériels

- 1 table
- 3 grilles ou murs pour accrocher les feuilles
- 2 chaises
- ficelles
- pinces à linges
- feutres, feuilles de couleurs
- des grands panneaux, photos de sportifs engagés
- café, thé, gâteaux
- 1 cafetière et 1 bouilloire
- 1 rallonge

Les rôles des animateurs

Apostropher : il s'agit d'interpeller les passants avec comme support la phrase écrite, les invitant à un échange et une réflexion sur le sujet.

Scribe : il s'agit de proposer aux participants d'écrire leurs idées sur un panneau en carton ou bien de l'écrire à leur place.

Veilleur : il s'agit de veiller au bon déroulé de l'animation, débloquer les situations de monopolisation, initier les réflexions, aider par une présence active.

Buvette : assurer le service et continuer à discuter avec les personnes.

NB : les rôles sont fluides, ils peuvent être incarnés simultanément par la même personne ou découler les uns des autres au fur et à mesure des échanges avec les interrogés.

Prérequis

Repérer les lieux en amont.





Déroulement de l'animation "porteurs de paroles"

À l'aide d'une phrase d'accroche inscrite sur une pancarte, nous interpellons les personnes présentes sur les envies et l'accessibilité des sportifs à des rôles d'engagement au sein du Sport Adapté comme à des formations.

Phase d'accroche : au Sport Adapté, on ne fait que du sport !

Après un échange convivial, nous leur proposons de résumer leur position ou de choisir une idée à retenir et de l'inscrire sur une feuille de couleurs. Cette feuille est accrochée à l'aide d'une épingle à linge sur de la ficelle tendue. Plus le nombre de personnes rencontrées augmente plus le stand est visible et occupe de la place.

En parallèle, une buvette est proposée afin de rendre ce temps convivial.

Des questions complémentaires :

- Est-ce que toi, tu fais autre chose que du sport au Sport Adapté ?
- Pourquoi oui, et qu'est-ce que ça t'apporte ? Des difficultés ?
- Pourquoi non ?
- Est-ce que tu aimerais faire autre chose que du sport au Sport Adapté ? Quoi ? Pourquoi tu ne le fais pas ?
- Qu'est-ce que tu fais dans ta vie à part du sport ?
- Est-ce que tu fais partie d'autres associations ? Pourquoi oui, pourquoi non ?
- Si tu avais une baguette magique qu'est-ce que tu ferais, à quelle place, tu serais au SA ?
- En un mot, peux-tu me dire ce que tu voudrais faire ou ce que tu fais d'autres que du sport au SA. Peux-tu l'écrire ou le dessiner ? Ou je le fais ?
- Est-ce que je peux prendre tes contacts ?

Avantages

- Un grand nombre d'avis peuvent être récoltés sur un temps court.
- Permet de toucher une diversité d'acteurs,
- S'adapte facilement aux lieux,
- Animation économique et dynamique.



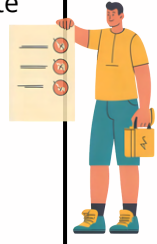
Points de vigilance



- Veiller à ce que les échanges restent courts et ne s'éloignent pas du sujet,
- Incertitude du nombre de personnes touchées, en amont.

Tableau d'évaluation



Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Outils
Faire connaître l'Académie du Sport Adapté aux sportifs, à leur famille et aux professionnels du SA. 	- Des acteurs sont informés de l'existence de l'Académie et des projets en cours. - Des professionnels ou des sportifs reviennent spontanément vers le chargée de projet Académie, dans l'après coup.	- Nombre d'échanges avec des sportifs, des professionnels ou des familles. - Nombre de personnes revenant vers le chargée de projet dans l'après coup ou demandant des renseignements complémentaires après avoir entendu parler de l'Académie.	- Tableau d'analyse comptabilisant le nombre d'échanges. - La liste des contacts des sportifs rencontrés ou demandeurs et de leurs clubs et CDSA.
Rencontrer des sportifs et identifier les places éventuelles qu'ils peuvent et veulent prendre au sein du SA. 	- Des sportifs désirant se former ou s'engager sont identifiés. - Des sportifs déjà engagés ou ayant déjà suivi une formation au sein du Sport Adapté sont identifiés et partagent leur vécu, expériences. - Des envies d'engagements et de formation des sportifs du SA sont recensées et classées.	- Nombre de sportifs rencontrés formulant des envies d'engagement et/ ou de formation. - Nombre de sportifs rencontrés déjà engagés ou ayant déjà été formés au sein du SA. - Contenu d'échanges. - Feuilles affichées et gardées. - Traitement et analyse des données recueillies. 	- Liste de contacts. - Prise de notes des contenus d'échanges/thématiques d'échanges.
Créer un espace temporaire de réflexion et d'échange sur la question de l'engagement, de la participation et de la formation des sportifs au sein du SA.	- Des personnes pouvant être ressources dans la mise en œuvre de l'Académie du Sport Adapté ont été rencontrées. - Des acteurs discutent et débattent sur l'engagement et la participation des sportifs au SA.	- Nombre d'acteurs se disant motivés à soutenir la mise en œuvre de l'Académie. - Nombre d'acteurs répondant aux sollicitations du chargée de projet dans l'après coup. - Feuilles affichées. - Contenu des échanges.	- Liste de contacts du jour. - La liste des contacts des sportifs demandeurs et de leurs clubs et CDSA. - Prise de note des contenus et thématiques d'échanges. - Analyses des feuilles collectées.
Mobiliser des sportifs pour l'animation en elle-même. 	- Des sportifs volontaires s'approprient l'outil d'animation porteur de parole : ils animent et écrivent ou dessinent. - Ils acquièrent des compétences spécifiques d'animation et de rendu compte. - Ils apprécient cette expérience et aimeraient en conduire de nouvelles.	- Les sportifs animateurs vont vers les acteurs en présences, sont actifs, échantent. - Ils synthétisent le contenu des échanges. - Ils sont capables de décrire ce qu'ils ont fait. - Ils expriment et verbalisent ce que ce temps particulier leur a apporté, ce qu'ils ont réalisé, appris, dépassé. - Ils verbalisent ce qu'ils ont ressentis, aimé, moins apprécié, imaginent ce qui pourraient être amélioré. - Ils demandent spontanément à reconduire l'expérience.	- Observations et prise de notes. - Feuilles collectées. - Entretiens dans l'après coup. - Entretien individuel deux jours après. - Echanges spontanés en fin d'animation.

Annexe 3 : Fiche Action - Stage "ma fédé, ma place"



Objectifs

- Se situer dans un groupe et prendre conscience de son appartenance à un groupe, créer du lien.
- Mieux se connaître soi-même et mieux connaître les autres pour avancer collectivement.
- Se repérer dans l'organisation associative et fédérale.
- Découvrir les rôles possibles au Sport Adapté.
- Construire son parcours de formation.
- Identifier ses capacités et compétences actuelles, celles à développer.

Durée : 2-3 jours

Animateurs : 4

Budget : 3000 euros

Matériels

- Trousse de secours
- Crayons/feutres
- Des boissons (jus d'orange, café, thé)
- Des gâteaux
- Des grandes feuilles A3
- Plots, enceinte
- Photos des membres de chaque instance
- Village FFSA
- Cartes rôles
- Ordinateur
- Post-it

Les rôles des animateurs :

- **Veiller** au bien-être des sportifs.
- **Favoriser** l'interconnaissance et la cohésion de groupe.
- **Soutenir** les participants dans l'expression et l'identification de leurs envies et compétences.
- **Faciliter** l'appropriation d'outils potentiels.
- **Initier** une réflexion collective et transversale sur les possibles formes d'engagements.
- **Permettre** et favoriser la prise de parole de chacun, l'expression de choix et envies.

Prérequis :

- Repérer le lieu du stage en amont, prendre des photos.
- Ce stage doit regrouper les 3 acteurs du Sport Adapté : sportifs, professionnels et élus/bénévoles.
- Un ou deux animateurs planifient des temps d'entretiens individuels pour sonder chaque participant sur ses éventuels projets d'engagements.



Déroulement du stage

"Ma fédé, ma place"

Etape 1 🕒 15 minutes



Jeux d'interconnaissance et présentation du programme

Description :

- **Oui et non :**

Les participants se déplacent librement dans l'espace pendant que la musique joue. Lorsque celle-ci s'arrête, l'animateur pose une question (par exemple, "je pratique un sport collectif").

Les participants se regroupent en fonction de leur réponse. L'animateur peut interroger individuellement certains participants.

Intérêts : identifier ce qui nous rassemble et nous différencie, prendre la mesure de la richesse du groupe, favoriser les liens, casser les barrières, les lignes hiérarchiques, les représentations.

Etape 2 🕒 30 minutes



Présentation de l'Académie du Sport Adapté

Description : en amont, présenter l'Académie sur des feuilles A2. Découper la présentation en 5 parties. Afficher les feuilles dans le bâtiment (en faisant un petit circuit).

Avec les participants, (en petits groupes), déambuler dans le lieu en s'arrêtant devant chaque affiche pour expliquer le contenu et échanger.

Intérêts : présentation de l'Académie de manière simple et ludique.

Faire prendre conscience que chacun a des droits, peut faire des choix, visiter les lieux.



- **Jeu de présentation :**

Je te présente, tu me présentes. Les participants déambulent dans la pièce au son de la musique. Quand celle-ci s'arrête, ils doivent se mettre par deux. Vigilance à réinterroger la personne présentée pour savoir si sa parole a été respectée et si elle a quelque chose à rajouter.



Etape 3 🕒 60 minutes



Je suis là, j'existe, je veux devenir ?
Ressenti et le sens de mon engagement

Division du groupe en 3 (mélange des différents acteurs). Une personne reste sur chaque table tout au long de l'animation. Les autres changent de table toutes les 15 minutes.

Table 1: qui suis-je au Sport Adapté ?

Table 2 : ce que je fais au Sport Adapté.

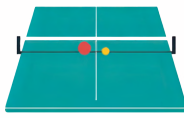
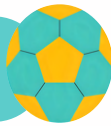
Table 3 : ce que j'aimerais devenir au Sport Adapté (10 minutes de retour collectif.)

Intérêts : favoriser l'expression et les échanges entre les différents participants, s'affirmer, choisir.

Déroulement du stage

Etape 4 ⌚ 1H30

Activités au choix encadrées



Que faire pour la soirée ?

À la fin des activités encadrées, un temps calme peut être proposé aux participants qui le souhaitent, avant le repas.

Pour clôturer cette première journée, vous pouvez organiser une animation en soirée : quiz, blind test, soirée dansante, etc.

Ces moments conviviaux sont généralement très appréciés des participants.



Deuxième jour

Etape 5 ⌚ 15 minutes

Réveil musculaire



Etape 6 ⌚ 1H30 minutes

Les maisons de la FFSA

Description : Disposez les 4 maisons dans la salle (chaque maison représente un organe de la FFSA) : FFSA, Ligues, Comités/Clubs / établissements / assos (maisons de tailles différentes).

Sur une table, disposez les photos des membres de ces instances et les étiquettes des fonctions (Ex : photos Présidents FFSA, Président ligue, comité, directeur, salariés).

Inviter les participants à aller prendre les photos et les étiquettes (définir un nombre par personne). Demander aux participants d'identifier les personnes qui sont sur les photos et leur rôle. Demander aux participants de placer ces personnes dans la bonne maison.

Expliquer en amont les différentes maisons.

Intérêts : Se repérer dans l'organisation associative et fédérale.



Etape 7 ⌚ 1H30

Course d'orientation

Description : par groupe de 4, les équipes se rendent sur le numéro dans l'ordre indiqué sur leur carte. Chaque numéro correspond à une famille d'engagement. Celle-ci est écrite sur la maison en carton.

Une fois sur place, chaque groupe doit trouver 5 rôles correspondant à la famille dans laquelle il se trouve. Pour les aider, des photos sont à leur disposition. Pour se rendre à la maison suivante, il faut répondre à une petite énigme.

Intérêts : découvrir les familles d'engagement et les rôles possibles que chacun peut jouer au SA.

En amont de l'animation, préparez les cartes en plaçant les différentes maisons à des emplacements stratégiques du site d'accueil (espaces de restauration, infrastructures sportives, etc.).

Etape 9 ⌚ 15 minutes

Bilan du stage

Description : présenter le thème de chaque chapeau aux participants, chaque chapeau correspond à un thème. Il y aura 4 chapeaux (vous pouvez aussi utiliser des Lunettes, foulards, etc) :

Rouge : les émotions (Intuition/sentiment)

Noir : critique négative (Jugement/pessimisme)

Jaune : critique positive (optimisme)

Vert : créativité

Demander à chaque participant de s'exprimer sur chaque chapeau, l'animateur prend des notes.

Intérêts : évaluer la formation avec l'ensemble des participants.

Tout au long de la formation, un ou deux animateurs réalisent des entretiens individuels avec chacun des participants afin de sonder leurs envies d'engagements.



Si le stage se déroule sur 3 jours, prévoir des activités pour la soirée du deuxième jour. Vous pourrez notamment proposer une sortie nocturne (verre convivial, balade en ville ou toute autres activités). La troisième journée pourra être consacrée au bilan du stage, tout en laissant le temps nécessaire aux participants pour faire leurs valises en vue du départ.



Tableau d'évaluation

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Outils
Se situer dans un groupe et prendre conscience de son appartenance à un groupe, créer du lien.	- Les participants s'amuse ensemble se connaissent par leur prénom. - Les participants créent des affinités. - Ils prennent du plaisir à être ensemble.	- Complicités lors des moments informels et formels. - Ils échangent leurs contacts. - Ils rient ensemble.	- Observations. - Bilan d'évaluation. - Échanges informels.
Mieux se connaître soi-même et mieux connaître les autres pour avancer collectivement.	- Les participants verbalisent ce qu'ils aiment, ce dont ils ont envie de faire. - Ils sont à l'écoute les uns des autres. - Ils comprennent les rôles et les places des différents acteurs présents.	- Participation aux activités dont l'étape 3. - Les participants ne se coupent pas la parole. - Ils font des projets communs.	- Observations. - Prise de notes.
Se repérer dans l'organisation associative et fédérale.	- Les participants connaissent les différents organes déconcentrés de la fédération. - Les participants savent à quel organe ils appartiennent (club, association, département, ligue, fédération). - Les participants savent la différence qu'il y a entre les différents organes de la fédération.	Participation à l'étape 6, prises de paroles, questions posées.	 - Observations. - Prise de notes.
Découvrir les rôles possibles au Sport Adapté.	Les participants connaissent les rôles possibles au Sport Adapté.	Participation à l'étape 3 et 8.	- Observations. - Prise de notes. - Entretiens individuels.
Construire son parcours de formation.	Les participants expriment leurs envies, les clarifient et commencent à se projeter.	- Les contenus des entretiens individuels. - Les contenus d'échanges de l'étape 3.	Prise de notes.

Annexe 4 : Fiche Action - Formation Femmes et Sport

Objectifs

- Se sentir appartenir à un groupe de femmes et se sentir bien en groupe.
- Prendre conscience et analyser des stéréotypes et préjugés liés à la condition féminine.
- Prendre la parole, exprimer ses besoins, envies en termes de pratiques, de participation et d'émancipation.
- Commencer à répondre collectivement aux besoins et envies ayant émergés.

Durée : 1 jour

Animatrice : 1 ou 2

Budget : 100 euros

Matériels

- Gâteaux et boissons
- Des feuilles imprimées et imagées
- De la pâte fimo, des post-it
- Des plots
- Des crayons feutres
- Des petits cerceaux
- Un gros dé
- Des quilles d'extérieurs et balle
- Une balle lestée
- Ordinateur
- Peinture textile, éponges, tee shirts blancs, cutters, calendriers en cartons
- Des brassières de différentes tailles

Les rôles des animatrices

- **Veiller** au bien-être des sportives.
- **Favoriser** l'interconnaissance et la cohésion de groupe.
- **Soutenir** les sportives dans leurs réflexions et analyse de leur condition de femme en général, au Sport Adapté en particulier.
- **Permettre et favoriser** la prise de parole de chacune, l'expression de choix et envies.
- **Construire** un projet collectif à visée émancipatrice.

Prérequis

- Repérer le lieu du stage en amont.
- Ce stage regroupe les 3 types d'acteurs du Sport Adapté : sportives, professionnelles et élues/bénévoles.
- Prendre contact en amont de la formation, avec chaque participante et leur demander d'apporter un objet qu'elles aiment avoir souvent avec ou près d'elles ; leur demander également leur taille de brassière. Enfin, le programme imagé de la journée leur est envoyé.



Déroulement de la formation Femmes et Sport



Etape 1 ⌚ 15 minutes

Accueil

Description : accueil en salle, proposition de café et gâteaux. L'animatrice collecte discrètement les objets amenés par les sportives, dans un sac.

Intérêts : se sentir attendues et importantes.

Etape 2 ⌚ 20 minutes

A qui est cet objet ?

Description : disposer tous les objets sur une table. Demander à chacune de choisir un objet. Il s'agit ensuite d'aller à la recherche du possesseur de l'objet. L'animatrice demande alors aux sportives de se questionner entre elles :

- Quel est ton nom ?
- Peux-tu me décrire cet objet ?
- Qu'est-ce qu'il représente pour toi ? Pourquoi as-tu choisi cet objet ?
- As-tu un souvenir en lien avec cet objet et que souhaites-tu raconter au groupe ?

Retour en grand groupe et chacune explique et retransmet les résultats de son enquête, au groupe.

L'animatrice demande aux sportives de classer les objets en deux ou trois groupes : ceux qui sont généralement attribués aux femmes, ceux généralement attribués aux hommes et ceux pouvant être mixtes. Les participantes sont invitées à discuter des différences et caractéristiques de chacun de ces objets.

Intérêts : Favoriser l'interconnaissance, trouver sa place et se sentir bien dans le groupe, dans un climat de confiance mutuelle, prendre conscience des stéréotypes (idées toutes faites), découpage social genré de notre quotidien et des différences inter-individuelles.





Déroulement de la formation Femmes et Sport

Etape 3  30 minutes

Débat mouvant

Description : l'animatrice énonce différentes affirmations par rapport auxquelles les participantes se positionnent dans l'espace : pour ou contre. Les groupes constitués échangent pour trouver 1 ou 2 arguments expliquant leur position et débattent ensuite en grand groupe.

Différentes phrases sont soumises :

- 1 : les femmes sont de meilleures ambassadrices du Sport Adapté que les hommes : elles parlent plus facilement, sont plus souriantes.
- 2 : les hommes et les femmes ne font pas les mêmes sports, parce que les femmes sont moins fortes que les hommes.
- 3 : seuls les hommes peuvent être arbitres de foot parce que le foot, c'est un sport d'hommes.
- 4 : si une sportive veut faire du rugby dans un club et qu'elle se voit répondre que ce n'est pas possible parce qu'elle est une femme, c'est normal.

- 5 : les femmes sont moins capables que les hommes de se déplacer seules pour aller faire du sport.
- 6 : les présidents des comités et clubs sont plus souvent des hommes parce que les hommes savent davantage commander et décider.
- 7 : une femme doit tout faire pour être belle, même quand elle fait du sport !
- 8 : on ne doit pas parler des règles et encore moins avec des hommes.

Échanges en fin d'activité : quel mot retenir de cette activité ?

Intérêts : montrer qu'il existe des différences entre les idées des personnes présentes et qu'il n'y a pas de vérités établies, prendre conscience des stéréotypes et préjugés attachés aux femmes.

Etape 4  1h30 entrecoupée d'une pause repas

Être femme au Sport Adapté

Description : Des affiches sont accrochées aux murs. L'animatrice les soumet aux participantes et note leurs réponses sur des post-it.

- 1 : comment je me sens, en tant que femme au Sport Adapté et pourquoi ?
- 2 : si j'avais été un homme au Sport Adapté, j'aurais pu..., je pourrais... Pourquoi ?
- 3 : je me suis déjà senti en difficulté au Sport Adapté parce que je suis une femme...
- 4 : qu'est-ce qu'il vous faudrait pour vous sentir mieux au Sport Adapté ?
- 5. si vous aviez une baguette magique, qu'est-ce que vous aimeriez faire au Sport Adapté ?

Intérêts : partager et mettre en mots ses expériences et son vécu de femmes au Sport Adapté.

Déroulement de la formation Femmes et Sport



Etape 5 ⌚ 30 minutes

Le jeu des femmes



Description : Il s'agit d'une activité physique, après le repas. (Soit avant de reprendre l'activité 4, soit après l'avoir terminée : dépend de la dynamique du groupe.)

L'animatrice a disposé des cerceaux au sol, sous lesquels sont apparentes des feuilles imagées "questions", "actions", "reculer de deux cases", "passer son tour". Les participantes se mettent par équipe de deux. Chaque équipe lance le dé et avance sur le plateau de jeu constitué de cerceaux. En fonction, l'équipe répond à une question ou réalise une activité physique (montée de genoux pendant 3 minutes, série de squats, faire la chaise une minute...). Les questions sont en lien avec les femmes et le Sport Adapté : "y a-t'il plus d'hommes que de femmes au Sport Adapté ?", "Qu'est-ce que la ménopause ?"...



Intérêts : Dynamiser les énergies après le repas, revoir et compléter certains éléments de discussions de la matinée.



Etape 6 ⌚ 20 minutes

Des femmes inspirantes

Description : Chacune son tour, les participantes réfléchissent à une femme inspirante et expliquent leur choix au groupe.

Intérêts : Exprimer son identité de femme et sportive, ses envies d'être en tant que telle.

Déroulement de la formation Femmes et Sport

Etape 7 ⌚ 1h30 minutes

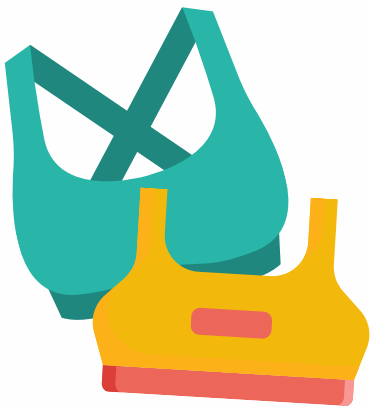
Réalisation d'un pochoir pour t-shirt ou photos

Description : les participantes votent pour un mot choisi parmi tous ceux évoqués dans la journée : ce sera le sigle du groupe qu'elles traduiront en images. Soit, elles décident de mettre en images ces mots sur un t-shirt, soit par des photos. Deux groupes sont constitués en fonction des choix : mise en scène des mots et t-shirt. Pour le groupe photos : les participantes essaient de mettre en image, par des mises en scène, les mots ressortant de la journée.

Pour le groupe t-shirt : réalisation d'un pochoir collectif par rapport au mot choisi ensemble. (utiliser la base d'images Flatikon sur internet, imprimer puis découper au cutter, imprimer par tamponnage avec de la peinture textile.)



Intérêts : garder une trace des échanges et des idées et les exposer aux différents autres acteurs de la fédération, lors des assemblées générales de la fédération, des ligues, comités, dans les clubs...



Etape 8 ⌚ 1h30 (en même temps que l'activité 7)

Essayage de brassières

Description : les participantes essaient en toute intimité des brassières mises à disposition par une chaîne de magasins de sports. Les tailles et modèles souhaités par chacune sont notés. Les brassières seront par la suite commandées par l'animatrice puis offertes à chacune.

Intérêts : Disposer de vêtements adaptés pour sa pratique sportive.

Etape 9 ⌚ 20 minutes

Bilan de la journée

Description : chacune exprime un point négatif et un point positif de la journée. Tour de table.

- Est-ce que j'ai appris des choses aujourd'hui ? Quoi ?
- Qu'est-ce que je voudrai faire et apprendre d'autre ?

Intérêts : évaluer la séance en groupe, donner son avis, faire le bilan de la journée et se projeter au vu du réalisé.



Tableau d'évaluation

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Outils
 Se sentir appartenir à un groupe de femmes et se sentir bien en groupe.	• Les femmes disent se sentir bien ensemble, apprécier ce moment. • Les femmes sont contentes d'être là. • Les échanges spontanés entre les sportives sont nombreux.	• Participation aux différents temps de formation (prise de parole, contenu de prise de parole) : les prises de paroles sont équilibrées. • Contentement pendant, à la fin et à la suite de cette formation. • Sourires et paroles spontanées des sportives. • Bonne ambiance lors des temps informels et de repas. • La formation correspond à ce que les sportives attendaient.	• Observations par l'animatrice. • Écoute. • Evaluation finale. • Reprise de contact individuel 2 semaines après la formation. • Confrontation attentes de départ et évaluation finale.
Prendre conscience et analyser des stéréotypes et préjugés liés à la condition féminine.	• Les sportives questionnent leurs préjugés et stéréotypes, se remettent en question. • Les sportives constatent des différences interindividuelles, partagent leurs convictions, s'affirment. • Chacune est respectueuse de la parole et de l'avis des autres, malgré des différences.	 • Déroulé et contenu des échanges dans l'activité 4. • Attitudes des sportives. • Polarisation des idées ou différences. • Les mots retenus en fin d'activités 4, 5 et contenu de l'évaluation finale.	• Observations par l'animatrice. • Prise de notes. • Ecoute. • Répartition dans l'espace du groupe en fonction des affirmations posées par l'animatrice.
Se sentir libre de prendre la parole, exprimer ses besoins, envies et désirs en termes de pratiques sportives, de participation et d'émancipation au Sport Adapté.	• Les sportives échangent sur leurs vécus de femmes au Sport Adaptés. • Différents besoins, envies, désirs et attentes sont exprimés par les sportives .	 • Déroulé et contenu des activité 5 et 6. • Les sportives osent se raconter, se conseiller, se comparer.	• Observations. • Ecoute. • Classification des types de besoins et envies exprimées par les sportives, dans l'après coup. • Nombre de besoins et envies exprimées. • Prise de note de l'animatrice.
Commencer à répondre collectivement aux besoins et envies ayant émergés.	• Elaborer un projet commun entre femmes. • Repartir avec une brassière de sport adaptée.	• Déroulé et contenus d'échanges de l'activité 7. • Réalisation de l'activité 8. • Toutes les femmes repartent satisfaites et avec l'envie de disposer de matériels et conditions adaptées pour pratiquer leur sport. • Elles se sentent mobilisées, ont envie de changer des choses au SA, sont décidées et motivées.	• Évaluation finale. • Prises de note : nombre et contenu des idées soulevées. • Observation. • Écoute. • Envies exprimées dans l'après coup individuellement.

Annexe 5 : Fiche Action - Agent de communication

Objectifs

- Définir collectivement le rôle "d'agent en communication" Académie.
- Partager des expériences et découvrir de nouveaux outils.
- Co-construire un projet de communication, selon ses envies.
- Mettre en œuvre un projet de communication pour faire connaître l'Académie et ses actions, avec des ambassadeurs.
- Définir des projets à venir pour valoriser l'Académie et les parcours de sportifs, en territoires.

 **Durée : 2 jours**

 **Animateurs : 2**

 **Budget : 2000 euros**



Les rôles des animateurs

- **Veiller** au bien-être des sportifs.
- **Favoriser** l'interconnaissance et la cohésion de groupe.
- **Soutenir** les participants dans l'acquisition de leur identité d'ambassadeur du Sport Adapté et d'intervenants en communication.
- **Permettre** et favoriser la prise de parole de chacun, l'expression de choix et envies.

Matériels

- Support de présentation, emploi du temps imagé.
- Feuilles de questions sur l'Académie.
- Feutres, grandes feuilles et pâte fimo.
- Tableaux, post-it, pâte à fixe, crayons feutres, ordinateur.
- Des téléphones portables.



Cette formation associe des agents de communication (derrière les caméras) et des ambassadeurs (devant les caméras).

Déroulement de la Formation

Agent de communication

Etape 1 ⌚ 15 minutes

Accueil

Faire connaissance autour d'un café et de petits gâteaux.

Ce temps d'accueil est important, car il fait sentir aux sportifs qu'ils comptent et qu'on les attend.

Etape 2 ⌚ 15 minutes

Jeux d'interconnaissance et présentation du programme

Description :

Brèves rencontres

Faire deux rondes, une intérieure et une extérieure, tourner jusqu'au stop de l'animatrice ou arrêt de la musique. Les deux personnes qui se retrouvent en face discutent des thèmes suivants :

- Échanger ses prénoms,
- Parler de sa ville,
- Parler de l'Académie,
- Parler de sa pratique sportive,
- Se trouver un ou deux points communs.

Pour chaque question, on met en commun les réponses des uns et des autres.

Intérêt : faire connaissance, favoriser les échanges, se familiariser avec la prise de parole en public, se trouver des points communs.

Etape 3 ⌚ 45 minutes

L'Académie du Sport Adapté

Description : les participants sont répartis en groupe de 2 ou 3. Ils disposent chacun de feuilles questions. Ils doivent y répondre sur de grandes feuilles, ensemble (30 minutes). Puis 15 minutes de mises en commun. Les animateurs prennent des notes et complètent au besoin. Les groupes sont composés de telle sorte qu'il y ait au moins une personne qui connaisse l'Académie dans les groupes.

Intérêt : présentation de l'Académie de manière ludique en partant des connaissances des participants, en commençant à créer du lien, en petits groupes.



Questions

- L'Académie, c'est qui ?
- L'Académie, pourquoi ?
- L'Académie, pour qui ?
- L'Académie, comment ? (Qu'est-ce qu'elle fait?)



Déroulement de la Formation

Agent de communication

Etape 4 ⌚ 1H30 minutes

Définition du rôle d'agent de communication différent du rôle d'ambassadeur

Description: les participants sont assis en cercle dans la salle (sans table). Aux murs, sont accrochés des feuilles imageant les questions ci-dessous. Les animateurs interpellent les participants et notent leurs réponses sur post-it, relançant les échanges. Un temps individuel de réflexion, (2-3 minutes) est prévu avant chaque question.

Intérêts: définir ce qu'est un ambassadeur/un chargé de communication. Partage d'idées, partir des envies et savoirs de chacun.



- La famille des communicants au SA ?
- Qu'est-ce qu'être ambassadeur ?
- A qui s'adressent ou peuvent s'adresser les ambassadeurs ?
- Que peut faire un ambassadeur ?

- Qu'est-ce qu'un intervenant en com ? A quoi sert-il ?
- Qu'est-ce qu'il peut faire ?
- Quelle est la différence entre un intervenant en com et un ambassadeur ?

- Est-ce que ce nom convient ?
- Avec quel support de communication, de quelle manière vous voulez communiquer sur l'Académie : film, podcast, affiche...

Etape 5 ⌚ 30 minutes

Définition des projets de communication

On définit le plan de communication :

1 : Les participants forment des groupes en fonction des sujets qu'ils veulent traiter : des feuilles avec les thèmes (imagés) sont réparties au sol. Les participants se positionnent sur les thèmes qui les intéressent.

2 : Chaque groupe travaille sur un plan de communication et prend des notes sur des grandes feuilles.

Exemples

- L'Académie du Sport Adapté.
- Les formations proposées par l'Académie.
- Les conseils participatifs des sportifs.
- Des sportifs officiels.
- Les sportifs membres des comités directeurs.
- Pourquoi c'est important que les sportifs participent et s'engagent au Sport Adapté.

Exemples

- Pourquoi communiquer sur ce thème : l'objectif ?
- Quelle cible ? A qui on s'adresse ?
- Quels sont les moyens de communication utilisés par les personnes cibles : essayer de définir un sportif type du Sport Adapté (quels sont les moyens de communication et d'informations qu'il utilise ? par quel média le toucher ?)
- Quel support ? Comment le diffuser et à quelle fréquence ?
- Quel message / scénario ?
- Qui fait quoi dans le groupe ?



Déroulement de la Formation Agent de communication

Etape 6 ⌚ 1H30 minutes

Construire un projet de communication choisi en groupe

- **Description :** On continue de travailler avec chaque groupe sur chaque projet. Quelque soit le projet (films, enregistrement audio, affiches...), les participants passent à la réalisation.
- **Intérêts :** partager ses expériences et connaissances, découvrir de nouveaux outils, prendre connaissance des possibilités de chacun : échanger, écouter, construire un projet de communication.



Etape 7 ⌚ 30 minutes

Temps libre avant repas

Avoir des moments libres dans la journée est très important. Vous pouvez en profiter pour proposer des sorties afin de visiter la ville où se déroule le séjour ou pour participer à une activité, comme le bowling, par exemple.

Etape 8 ⌚ Après le repas du soir : 1h30 max

Plateau télé - jeu télé

Description : Les ambassadeurs en scène et des intervenants en communication filment ou prennent des photos.

Incroyable talent Académie : En groupe de trois : une personne filme, une autre est interviewée et une autre interviewer. Chaque groupe réalise une ou deux petites scénettes sur les deux thèmes suivants : la participation au Sport Adapté et sur la formation.



- Bonjour comment tu t'appelles ? Tu viens d'où ?
- Qu'est-ce que tu fais au Sport Adapté mis à part du sport ?
- Est-ce que tu as été formé à ce rôle ?
- Qu'est-ce que ça t'apporte de participer ?
- Pourquoi c'est important pour toi de participer, de t'engager au Sport Adapté ?
- Si tu devais convaincre d'autres sportifs de s'engager au Sport Adapté, qu'est-ce que tu leur dirais ?

- Bonjour comment tu t'appelles ? Tu viens d'où ?
- Tu participes à une formation actuellement, qu'est-ce que cette formation ?
- Qui l'organise ?
- Qu'est-ce que tu fais dans le cadre de cette formation ?
- Qu'est-ce que tu aimes dans cette formation et qu'est-ce que ça t'apporte ?

Déroulement de la Formation Agent de communication

Deuxième jour

Etape 8 ⌚ 15 minutes

Reveil musculaire



Etape 9 ⌚ 15 minutes

Projections

Description : Echanges. Les animateurs animent et prennent des notes. Le groupe est assis en cercle et nous échangeons tous ensemble.

Intérêts : Conclure le travail amorcé et repartir avec des idées pour la suite.



- Comment voyez-vous les choses pour la suite ? Nos propositions :
- Êtes-vous disponible ? Volontaires pour continuer ?
- Si besoin comment s'organiser pour terminer vos travaux actuels ?
- Faire des reportages lors d'événements FFSA.
- En fonction de vos préférences, de moyens de communication, vous pouvez réaliser des actions de communication sur vos territoires en lien avec l'Académie.
- Quelles personnes contacter sur vos territoires ?
- Vous avez d'autres idées ?
- On reviendra vers vous avec un compte-rendu et un calendrier des actions de l'année prochaine.

Etape 10 ⌚ 15 minutes

Bilan

• Description

Chacun donne, à son tour : un mot pour résumer la formation, un point négatif, un point positif.

• Intérêt

Faire un bilan collectif en vue d'améliorer les futures formations.



Tableau d'évaluation

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Outils
Définir collectivement les rôles d'ambassadeurs et d'intervenants en communication.	- Chacun identifie clairement ce qu'est l'Académie. - Chacun identifie clairement la famille de rôle "communicants". - Chacun identifie et distingue les rôles de communicants et d'intervenants en communication. - Chacun apporte son expertise et sa connaissance des différents rôles et de l'Académie.	- Participation des apprenants /prise de paroles des participants. - Contenus de réponses aux activités 5 et 6.	- Observations par les animateurs. - Echanges informels pendant le weekend et prise de notes. - Bilans individualisés et collectifs à la fin de la formation. - Bilans et suivis individuel (un mois après) puis tous les 2 ou 3 mois.
Partager des expériences et des outils, découvrir de nouveaux outils.	- Raconter son parcours d'académiciens et/ou d'engagement, ses motivations. - Partager des outils de communication connus et expérimentés. - Essayer certains des outils proposés par les animateurs.	- Participation aux activités 2, 4, 5 et 6. - Nombre d'outils de communication cités spontanément par les participants. - Nombre d'outils utilisés par les participants dans le cadre de la formation. - Nombre et type de projets de communication réalisés, et aboutis.	- Observations par les animateurs. - Prise de notes systématiques pendant et/ou après les ateliers. - Echanges entre animateurs en soirée et à la fin de la formation. - Visionnage des projets de communication réalisés. - Retours, avis des participants ou d'acteurs après diffusion.
Coconstruire des projets de communication et les mettre en oeuvre.	- Les participants construisent des projets de communication. - Les participants choisissent les projets sur lesquels ils veulent travailler et sont satisfaits. - Les participants échantent entre eux, prennent des décisions en groupe et se sentent à leur place.	- Nombre et types de projets réalisés. - Les participants se disent satisfaits et content de ce qu'ils ont vécu en formation et de ce qu'ils ont réalisé. - Les participants se sentent à l'aise, parviennent à prendre la parole et participent aux prises de décisions.	- Observations par les animatrices. - Echanges informels. - Ordinateurs. - Evaluations individuelles et collectives de la formation.
Evaluer la formation et définir des projets à venir pour communiquer sur l'Académie.	- Evaluer collectivement et individuellement la formation. - Chacun repart avec des idées de ce qu'il peut faire pour la suite. - Des décisions collectives sont prises pour la suite.	- Contenu du bilan collectif. - Analyse des évaluations individuelles. - Tâches ou engagements de chacun pour la suite. - Résolutions.	- Supports pour bilan collectif. - Grille d'évaluation individuelle et imagée. - CR et prises de notes. - Observations des animateurs.



Annexe 6 : Animation - Echelle de la participation

Etape 1 🕒 30 min

Définir la participation à l'aide de l'Echelle de Participation

Description : l'animateur commence par expliquer les différents niveaux de l'échelle de participation.

Les sportifs sont disposés en rond. Chacun son tour un sportif pioche une carte et lit aux autres la situation. L'échelle est accrochée au mur. Le groupe discute afin de savoir si l'affirmation est vraie (post-it d'une couleur si ce n'est pas le cas) puis situe cette situation particulière sur l'échelle.

Intérêt : que chacun puisse situer sa participation actuelle et celle souhaitée.

Matériel : cartes de situation, échelle de participation, post-it, pâte à fixe.



Cartes :

Les sportifs sont informés des planning de réunion des conseils consultatifs	Les membres du conseil consultatif sont informés des décisions des élus	Les conseillers sont bénévoles lors d'une journée sportive mais ne participent pas à l'organiser	Emilie demande aux sportifs quelles sont leurs envies de formation. Grâce aux résultats des formations sont mises en place
Le conseil consultatif a proposé des solutions face aux difficultés de transport des sportifs. Les élus en ont tenues compte.	Les conseillers consultatifs décident de l'organisation de leurs réunion et des dates de réunion	Deux membres du conseil consultatif sont élus par les autres conseillers et ont droit de vote aux comités directeurs	Un groupe de sportifs décident de créer leur association de joueurs de pétanque. Ils décident de gérer seuls leur association. Ils se font aider par une personne de soutien

Les conseillers sont conviés à des comités directeurs pour réfléchir avec les élus à la manière d'améliorer le SA.	Les conseillers disposent d'un budget de 1000 euros et organisent un évènement sportif	Les membres du conseil consultatif décident avec les élus des projets et évènements sportifs	Les décisions des conseils consultatifs sont prises en compte par les élus (ex)
Marcel vient à chaque réunion du conseil consultatif depuis 10 ans mais ne sait pas trop pourquoi	Les conseillers consultatifs vont chercher des bénévoles mais se sont les professionnels qui leurs disent ou aller	Les conseillers sont consultés pour l'organisation des AG	Les conseillers évaluent chaque année les réunions du conseil et celles-ci sont réorganisées en fonction

Les étapes clés pour préparer un conseil participatif.



1 Définir le Cadre et les Objectifs

- Clarifier la raison d'être du conseil : rôle consultatif, participatif
- Préciser son lien avec les instances décisionnelles (Élus, CTF...).
- Confirmer l'engagement de la structure (Club, CDSA, Ligue, FFSA) à considérer les avis du conseil.
- Rédiger les statuts et règlements intérieurs : rôle, composition, fréquence, modalités de participation, vote et restitution.
- Faire valider par les instances.
- Prévoir un budget incluant les besoins d'accessibilité (transports, outils d'animation, matériel...).

3 Planifier et organiser la première réunion

- Lieu : salle accessible, facile d'accès.
- Date et heure : tenir compte des contraintes des participants, prévoir des pauses.
- Convocation : envoyer au moins 3 semaines avant, en formats accessibles, avec l'ordre du jour et informations pratiques.
- Préparer l'ordre du jour (exemples):
 - Accueil et tour de table,
 - Présentation des objectifs et du fonctionnement du conseil,
 - Recueil des besoins d'aménagement,
 - Choix des sujets prioritaires,
 - Planification des prochaines réunions.
- Mettre en place les accompagnements nécessaires :
 - Accompagnants si besoin,
 - Matériel adapté : FALC, supports de communication.

2 Constituer le conseil (recrutement)

- Définir les critères de représentativité.
- Rechercher une diversité des handicaps (psychique, cognitif, mental, TSA) et des âges, ainsi qu'une représentativité forte des jeunes et des femmes.
- Recruter via :
 - Appels à candidatures accessibles (FALC, audio),
 - Réseaux des CDSA, Ligues, clubs, ESMS,
 - Réseaux sociaux,
- Possibilité de combiner candidatures et tirage au sort pour plus de diversité.
- Construire la représentation du local au national (club → CDSA → ligue → national).
- Mener des entretiens pour présenter le rôle et identifier les besoins d'accompagnement.

4 Préparer l'animation et la collecte de la parole

- Choisir un animateur formé et sensibilisé aux différents types de handicap.
- Préparer des supports adaptés : écran, paperboard, pictogrammes, prises de notes en direct si possible.
- Utiliser des méthodes participatives : pléniers, petits groupes, post-it, cercles de parole, votes par points.
- Prévoir un temps pour les questions et les échanges informels.
- Anticiper le compte-rendu : définir le rédacteur, garantir un format accessible (FALC, audio), transmettre rapidement et faire valider par les membres.

Annexe 7 : Fiche Action - Une première séance de CPS, après utilisation de l'échelle de la participation

Objectifs

- Se sentir à sa place, appartenir au groupe.
- Découvrir les conclusions et préconisations des derniers conseils consultatifs nationaux et territoriaux et se positionner par rapport à elles.
- Se définir comme membre du conseil participatif des sportifs et donc comme porte-parole.
- Se doter d'outils en tant que membres du conseil participatif.

Durée : 1h30 max.

Animateurs : 2

Budget : 20 euros

Matériels

- Café, gâteaux, chouquettes, jus d'orange, thé, gobelets, cafetière
- Panneaux et flammes Sport Adapté
- Feuille d'émargement
- Feuilles support animation, post-it et crayons feutres
- Pâtafix
- Une enceinte
- Tel ou appareil photo



Les rôles des animateurs

- **Veiller** au bien-être de tous les participants.
- **Favoriser** l'interconnaissance et la cohésion de groupe.
- **Soutenir** les participants dans l'acquisition de leur identité, de leurs rôles.
- **Faciliter** l'appropriation d'outils en s'appuyant sur les savoirs de tous.
- **Permettre** et favoriser la prise de parole de chacun, l'expression de choix et envies.
- **Garder trace** : photos et comptes rendus.

Prérequis

- Appeler les clubs et/ou comités d'appartenance des sportifs.
- Envoyer des invitations à tous les clubs

La difficulté majeure dans l'organisation des CPS peut être liée aux transports. Il s'agit de soutenir l'organisation de covoiturages et de permettre à des acteurs de clubs ou comités d'assister aux réunions de comités départementaux ou de ligues.

Déroulement d'un Conseil Participatif des Sportifs

Etape 1 ⌚ 5 minutes

Accueil

Description : Faire connaissance autour d'un café et de petits gâteaux.

Intérêt : ce temps d'accueil est important, car il fait sentir aux sportifs qu'ils comptent et qu'on les attend.

Etape 2 ⌚ 15 minutes

Jeux d'interconnaissance

Description :

L'animateur met de la musique. Sitôt qu'elle s'arrête les participants se regroupent deux à deux et s'interrogent au vu des différentes questions : pour chacun des groupes, l'un retransmet la parole de l'autre.

Intérêts : faire connaissance et rentrer dans la dynamique du groupe.

Etape 3 ⌚ 15 minutes

Définir ses règles de groupe

Description : chacun réfléchit individuellement à ce qu'il a besoin pour se sentir bien dans un groupe. Puis échanges et mise en commun. Pour chaque besoin, les membres définissent les moyens et règles permettant de les garantir.

L'animateur prend des notes. Cela sera la charte de leur conseil participatif.

Intérêts : définir un fonctionnement de groupe adapté à chacun.

Etape 4 ⌚ 15 minutes

Présentation interactive des décisions du Conseil consultatif fédéral de 2024

Description : poser d'abord la question aux représentants pour recueillir leur parole, puis présenter la proposition du Conseil national consultatif des sportifs (CNCS), et leur demander s'ils sont d'accord avec les propositions du CNCS :

- Selon vous, c'est quoi un conseil consultatif? (L'animatrice prend des notes)/ la définition du Conseil consultatif fédéral.
- Selon vous, c'est quoi le rôle d'un membre du conseil consultatif des sportif/ le conseil consultatif fédéral.
- Les propositions de changements du conseil consultatif fédéral /ce que vous en pensez?



- Comment tu t'appelles ?
- Quel est ton sport préféré ?
- Pourquoi es-tu membre du conseil participatif ?
- Qu'est-ce que ça t'apporte d'être au conseil participatif ?
- Qu'est-ce que tu dirais du conseil participatif à quelqu'un qui ne le connaît pas ?



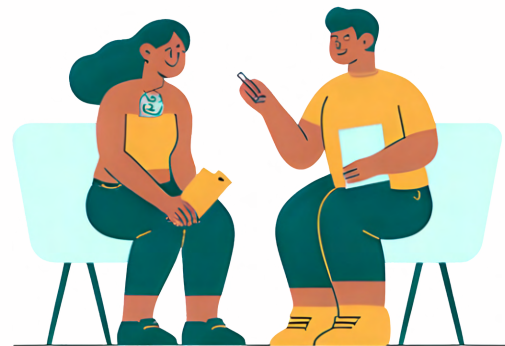
L'animateur prend des notes

Intérêt : Définir le conseil participatif à l'aune de la définition fédérale.

Conseil Participatif des Sportifs

Etape 5 ⌚ 30 minutes

Comment porter la parole des sportifs ?
Et comment aller la chercher et la collecter ?



Description : définir des thématiques et outils d'enquêtes, c'est-à-dire des sujets à aller sonder auprès des sportifs de clubs et/ou comités :

- Demander aux représentants à quels outils, ils pensent pour collecter la parole, pour communiquer entre eux.
- Définir quel est le périmètre de décision du comité directeur qui sera interpellé par les conseils participatifs (de club, de comités ou de ligues) Exemples : championnats départementaux, horaires des séances...
- Des questions à poser aux sportifs des clubs, des sujets à définir.

Intérêts : S'organiser, se projeter et inventer des outils adaptés.

Exemple d'animation pour définir les sujets

Jeu du "qui pense comme moi" :

Description : les membres du conseil sont debout en cercle. Chacun réfléchit à compléter l'une de ces phrases :

Qui pense comme moi que le Sport Adapté devrait...

Que les sportifs du Sport Adapté ont des difficultés pour...

...Ne sont pas satisfaits de...

Ceux qui sont d'accord se déplacent et se mettent derrière l'orateur, les autres à un autre endroit de la pièce.

Insister pour que les gens choisissent un bord ou l'autre. Repérer quels sont les sujets, les items, majoritaires et ceux qui sont le plus loin du consensus : c'est-à-dire les sujets où la moitié du groupe est d'un bord, l'autre moitié de l'autre bord.



Il n'est pas utile dans cette technique de retenir des sujets avec faible minorité, où par exemple 4 personnes seraient d'un côté et 16 de l'autre.... Ensuite, on retient trois quatre questions qui seront les sujets de l'année des conseils participatifs.

Etape 6 ⌚ 15 minutes

Perspectives et projections

Caler avec le groupe le nombre et les dates des rencontres pour les prochaines réunions.

Un compte-rendu sera envoyé à tous. Le groupe décide du format qui lui correspond le mieux.

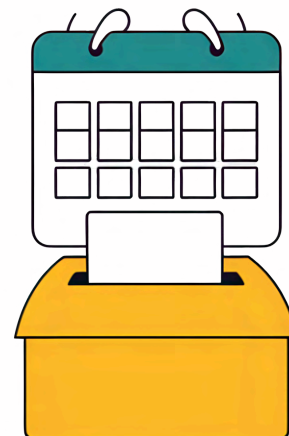


Tableau d'évaluation

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Outils
Se sentir à sa place, appartenir au groupe. 	• Les membres du CPS sont contents, satisfaits. • Les membres du CPS prennent la parole, s'intéressent, posent des questions. • Les membres du CPS échangent entre eux, s'écoutent.	• Les membres du CPS sourient • Ils disent spontanément leur contentement et satisfaction. • En fin de rencontre, ils évoquent des points positifs. • Tout le monde participe à part égale. • Personne ne se coupe la parole, tout le monde est attentif et à l'écoute.	• Prise de notes. • Observations. • Téléphone. 
Découvrir les conclusions et préconisations des derniers conseils consultatifs nationaux et régionaux et se positionner.	• Les membres du CPS écoutent la présentation des conclusions et préconisations des CCS fédéraux et de la ligue. • Ils partagent leurs impressions et soumettent leurs idées pour y correspondre ou non.	• Les attitudes des membres du CPS. • Le nombre de questions posées. • Le nombre et le contenu des échanges et décisions de groupes.	• Prise de notes de l'animateur. • Tableau de comptabilisation. 
Se définir comme porte-parole des sportifs, se doter d'outils et s'organiser.	• Se définir comme porte-parole. • Décider d'outils spécifiques pour collecter la parole. • Définir la fréquence des rencontres, fixer des dates.	• Ils se définissent comme porte-parole, identifient des outils, pour collecter les paroles des sportifs. • Ils s'accordent sur trois thématiques à explorer l'année prochaine et fixent une prochaine rencontre.	• Prise de note de l'animateur. 

Annexe 8 : Fiche Action - Formation des dirigeants



Objectifs

- Définir les fonctions de dirigeants au Sport Adapté et se repérer dans l'architecture associative et fédérale du Sport Adapté.
- Identifier des ressources et freins à la participation des sportifs en situation de handicap au sein des instances dirigeantes.
- Définir collectivement des actions concrètes de résolutions et d'adaptation institutionnelle.

Durée : 1 journée

Nombre d'animateur : 1

Budget : 100 euros

Matériels

- Café, gâteaux, chouquettes, jus d'orange, thé, gobelets, cafetière
- Panneaux et flammes Sport Adapté
- Feuille d'émargement
- Feuilles support animation, post-it et crayons feutres
- Pâte à fixe
- Une enceinte
- Tel ou appareil photo
- Repas pour le midi

Les rôles des animateurs

- **Veiller** au bien-être de tous les participants.
- **Favoriser** l'interconnaissance et la cohésion de groupe.
- **Soutenir** les participants dans l'acquisition de leur identité, de leurs rôles.
- **Faciliter** l'appropriation d'outils en s'appuyant sur les savoirs de tous.
- **Permettre** et favoriser la prise de parole de chacun, l'expression de choix et envies
- **Garder trace** : photos et comptes rendus.

Prérequis

- S'enquérir et appeler les dirigeants en situation de handicap une semaine avant : Ont-ils accès à la lecture et l'écriture, ont-ils des attentes et besoins particuliers ?



- La parole de chacun est importante.
- La coopération, la réflexion et la complémentarité entre tous doivent guider les échanges.

Déroulement d'une formation des dirigeants

Etape 1 ⌚ 5 minutes

Accueil

Description : Faire connaissance autour d'un café et de petits gâteaux.

Intérêt : ce temps d'accueil est important, car il fait sentir aux sportifs qu'ils comptent et qu'on les attend.



Etape 2 ⌚ 10 minutes

Jeux d'interconnaissance

Jeu de présentation :

Description :

L'animateur met de la musique. Sitôt qu'elle s'arrête les participants se regroupent deux à deux et s'interrogent au vu de ces différentes questions : pour chacun des groupes, l'un retransmet la parole de l'autre.

Intérêts : faire connaissance et se sentir bien dans le groupe.

- Comment tu t'appelles ?
- Quel est ton sport préféré ?
- Pourquoi es-tu membre du comité directeur ?
- Qu'est-ce que ça t'apporte d'être au comité directeur ?

Etape 3 ⌚ 20 minutes

Votre groupe

Description : Nous sommes ici dans un atelier visant à favoriser l'expression de chacun. Il s'agit de réfléchir ensemble à comment favoriser la participation de tous dans les instances dirigeantes (bureau, comités directeurs des comités, ligues ou clubs). Vous allez travailler en groupe aujourd'hui, aussi, je vais vous demander de définir vos besoins pour être bien en groupe. Dans un premier temps, vous allez réfléchir individuellement sur :

Quels sont mes besoins dans un groupe pour me sentir bien ?

Chacun réfléchit individuellement. Puis mise en commun.

L'animateur note les éléments sur post-it. Dans un deuxième temps le groupe cherche ce qui peut permettre de garantir le bien-être de chacun. L'animateur prend des notes : ce sera la charte de la journée et du groupe. Le même procédé pourra être reproduit dans chacun des comités directeurs.

Intérêt : Se construire une identité de groupe singulier prenant en compte et respectant les individualités, se fixer ses propres règles de fonctionnement.



Déroulement d'une formation des dirigeants

Etape 4 ⌚ 30 minutes

Être dirigeant au Sport Adapté : ça veut dire quoi ?

Description : organisation des instances dirigeantes du Sport Adapté au niveau fédéral, de la ligue, des comités et des clubs. Chaque groupe se voit attribuer une maison (comité, ligue, club) dessinée en haut d'une grande feuille. Ils doivent chercher les cartes des acteurs des comités directeurs correspondant et définir les rôles de chacun.

Intérêts : se repérer dans l'organisation territoriale du Sport Adapté.

- 1: les participants se déplacent dans la salle et doivent trouver les acteurs (photos) de leur maison.
- 2: puis ils les disposent sur l'affiche selon leur fonction.
- 3: enfin, ils définissent, pour chacun les rôles qu'ils jouent : que fait un président, un trésorier, un vice-président, un secrétaire, un administrateur : ils remplissent les cartes vides et les disposent en fonction.
- 4: chaque groupe présente sa maison.

Etape 5 ⌚ 15 minutes

Débat mouvant

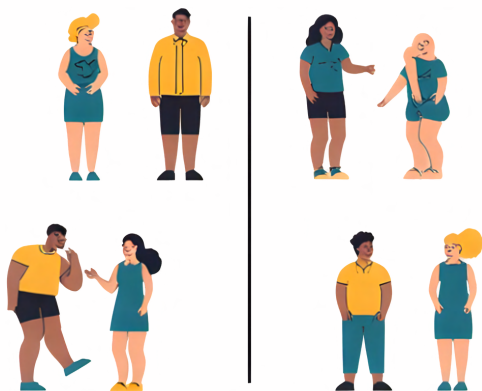
Description : l'équipe d'animation prépare des affirmations clivantes, c'est-à-dire des phrases simples résumant une position sur un sujet (celui sur lequel nous souhaitons produire de l'analyse) dont on suppose qu'elle divisera le groupe en « pour » et « contre ». Pour chaque affirmation on demande aux participants de se positionner dans l'espace. Puis les groupes formés doivent se concerter et donner des arguments concernant leurs positions. Les personnes peuvent changer de groupe si elles le souhaitent ou même se mettre au milieu.

Exemples de phrases :

- La durée des comités directeurs est trop courte.
- Les prises de parole des différents élus sont égalitaire.
- Les temps de parole sont clairement définis et également partagés.
- Des outils sont utilisés avant, pendant et après les comités directeurs afin de faciliter la compréhension de tous.

Intérêt : cette technique poursuit le désir de comprendre les tenants et les aboutissants d'une thématique en un temps court et de permettre à chacun de s'exprimer sur le sujet.

Rôle de l'animateur : énonce les phrases, anime les échanges, il prend des notes ou enregistre.



Déroulement d'une formation des dirigeants

Etape 6 ⌚ 2 heures

Café débat

• Temps 1 : ⌚ 60 minutes

Description : le groupe est divisé en 2 ou 4 tables. Chaque table est associée à une question. Tous les groupes passent sur 2 tables afin de répondre aux deux premières questions. Un secrétaire de table est astreint de rester à la même table tout au long de cette animation. Il sera le porte-parole du groupe lors de la restitution en grand groupe. Il est demandé aux participants de travailler en groupe à la construction d'un document de table imagé, accessible à toute personne qui n'aurait pas accès à la lecture, respectueuse de la charte du groupe. Il est possible de s'aider de portables afin de trouver des images qui symbolisent les idées des participants. Utilisation possible du site FLATICON.

- Table 1 : lors de comités directeurs quels sont les outils qui permettent aux élus en situation de handicap ou non, de trouver leur place, de se sentir bien et de participer activement aux réunions?

- Table 2 : lors des comités directeurs, qu'est-ce qui freine la participation et la compréhension des élus?

Intérêts: réfléchir collectivement sur les freins et leviers à la participation de tous les élus lors des comités directeurs.

• Temps 2 : ⌚ 30 minutes

Description: Mise en commun et échanges. Le secrétaire de chaque table explique l'affiche produite.

Intérêts: mettre en commun les réflexions collectives et interroger le fonctionnement du groupe.

• Temps 3 : ⌚ 30 minutes

Description: les participants se répartissent autour des tables et comme lors de l'animation précédente, produisent un document imagé de leurs idées en répondant à la question suivante : Qu'est-ce que nous pourrions imaginer/inventer/adapter/créer pour dépasser les freins que nous avons identifié? (des solutions concrètes). L'affiche correspondant aux freins reste accrochée au mur. Un autre secrétaire est nommé pour chaque table.

Intérêts: identifier des pistes d'amélioration et envisager leur mise en œuvre.

• Temps 4 : ⌚ 30 minutes

Description: Mise en commun et échanges en grands groupes.

Intérêts: Se nourrir des idées de tout le groupe et se projeter pour la suite.

Etape 3 ⌚ 30 minutes

Bilan de la journée

Description : Il est demandé individuellement à chaque personne de donner 1 mot qui résume leur vécu de la journée, 1 point positif, 1 point qui gratte.



Tableau d'évaluation



Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Outils
Définir les fonctions de dirigeants au SA et se repérer dans l'architecture associative et fédérale du SA.	- Identifier les différentes instances dirigeantes au niveau des échelons territoriaux du Sport Adapté. - Identifier les élus des différents comités directeurs. - Définir les fonctions et rôles des différents élus.	- Implication et participation à l'activité « être dirigeant au Sport Adapté, ça veut dire quoi ? ». - Prise de parole : les prises de parole sont équitables. - Facilités et réussite des tâches demandées lors de cette activité. - Les participants complètent certaines infos manquantes. - Les participants identifient les différentes instances dirigeantes, les acteurs ainsi que les fonctions et rôles de ces derniers.	- Observations. - Echanges informels pendant la journée et prise de notes. - Productions réalisées et analyse de contenu partagée. - Evaluation finale par les participants.
Identifier des ressources et freins à la participation des sportifs en situation de handicap au sein des instances dirigeantes.	- Des ressources et des outils favorisant la participation des PSH aux comités directeurs sont listés et discutés. - Des freins à la participation des PSH aux comités directeurs sont listés et discutés. - Les participants sont sensibilisés à la nécessité d'adapter les instances dirigeantes afin de favoriser la participation de tous lors des comités directeurs.	- Les participants sont actifs lors des débats mouvants. - Ils construisent leur charte de fonctionnement énumérant leurs besoins pour être bien en groupe. - Les prises de parole et implication sont égalitaires. - Nombre de freins et ressources listés. - Retours des participants et demandes de soutien à la transformation des comités directeurs, dans l'après coup.	- Observations . - Productions réalisées et analyse de contenu partagé. - Ecoute active. - Nombres de freins et ressources listés. - Evaluation finale par les participants. - Nombre de sollicitation de l'Académie dans la foulée de cette formation.
Définir collectivement des actions concrètes de résolutions et d'adaptations institutionnelles.	- Création d'une chartre de groupe. - Des actions concrètes et des outils visant à favoriser la participation sont listés et discutés. - Des outils et actions concrètes sont mises en œuvre dans l'après coup de cette formation.	- Participation à la création de la charte du groupe : une chartre énumérant les besoins du groupe est créée. - Recours fréquents tout au long de la journée à la charte créée. - Contenu et nombre d'outils et actions listés - Nombre d'appels et d'intervention de l'Académie demandés suite à cette formation.	- Observations. - Rappel des participants dans l'après coup. - Productions réalisées et analyse de contenu partagée. - Ecoute. - Evaluation finale par les participants. - Tableau de suivi des demandes et appels des participants dans l'après coup.